



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

17^e séance plénière

Mardi 30 septembre 2003, 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Allocution de M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République du Tadjikistan.

M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan, et de l'inviter à prendre la parole.

Le Président Rakhmonov (*parle en russe*) : Il y a exactement 10 ans, le chef d'État du Tadjikistan a, pour la première fois, pris la parole devant les dirigeants du monde du haut de la tribune de l'Assemblée générale. À la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, notre pays faisait alors ses premiers pas en tant que membre à part entière de la communauté des nations.

La création du Tadjikistan en tant qu'État séculaire, moderne et démocratique a coïncidé avec le besoin urgent de rechercher par nos propres moyens à agir efficacement dans un monde en rapide évolution. Sur fond du conflit intertadjik, il ne nous restait que

peu de temps pour trouver des moyens efficaces de régler les énormes problèmes politiques, sociaux et économiques inhérents à la période de transition.

Aujourd'hui, rempli de fierté pour le peuple tadjik épris de paix, travailleur et talentueux, je suis en mesure d'informer les pays du monde que nous nous sommes sortis des pires difficultés que notre nation ait jamais connues. Il va de soi que le Tadjikistan, son peuple et son État ont pu résister aux épreuves grâce, en grande partie, à l'appui de la communauté internationale. Les États-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, l'Inde et l'Iran, l'Union européenne et les États d'Asie centrale ainsi que beaucoup d'autre pays, grands et petits, ont appuyé, au cours de cette période dramatique de notre histoire, le jeune État tadjik. Un rôle particulier à cet égard a été joué par l'ONU. Le Tadjikistan apprécie beaucoup cet appui, et s'efforce à son tour d'être un membre responsable de la communauté internationale.

Une décennie ne suffit peut-être pas pour faire le bilan des progrès à l'échelle internationale ou nationale. Toutefois, essayer de tirer des enseignements des événements multiformes et dramatiques au tournant de ce siècle pourrait être très utile à notre quête commune d'une amélioration durable de l'ordre mondial.

Pour le Tadjikistan, l'enseignement principal à tirer est évident : l'avenir appartient à la démocratie au sein d'un État souverain et à la démocratisation des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



relations politiques et économiques internationales. L'enseignement à tirer est que la création d'une société démocratique comporte de nombreux traits communs pour chaque pays, cependant, chaque cas est aussi tout à fait particulier. Notre propre expérience confirme qu'aujourd'hui, il n'existe ni pays ni peuples réticents à accepter la démocratie ou qui n'y soient pas préparés. Les peuples d'Asie tiennent aux mêmes valeurs que les peuples d'Europe, d'Amérique ou d'Afrique.

Il est également évident que les conditions spécifiques, l'héritage historique et les traditions culturelles de chaque pays influencent clairement le rythme et la forme des processus démocratiques dans chaque pays. Nous avons examiné cette question en profondeur à la cinquième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies qui s'est tenue récemment en Mongolie. Nous pensons que ses résultats permettront de donner un nouvel élan aux processus démocratiques, partout, y compris en Asie.

La création d'une démocratie ne devrait pas être considérée comme étant un processus facile, mais plutôt comme un processus progressif extrêmement complexe. En ce sens, l'expérience des démocraties développées est en effet très précieuse. Néanmoins, elles-mêmes continuent à se battre pour parvenir à un équilibre optimal entre les intérêts de l'État et ceux de l'individu, et répondre aux besoins essentiels de ses citoyens tout en respectant la primauté du droit à la propriété privée dans une économie de marché.

Le peuple tadjik est parvenu à l'indépendance et à la démocratie au prix de souffrances et privations énormes. La paix n'a régné dans notre pays qu'à partir du moment où nous avons reconnu qu'une cohésion nationale devait prévaloir sur les ambitions politiques et l'affrontement armé, en tant qu'objectif le plus élevé d'une société unie non seulement dans les efforts communs de survie mais aussi dans une foi profonde dans sa capacité créatrice.

Les perspectives les plus claires pour le Tadjikistan se situent dans une vision d'une future démocratie développée et d'un État laïque en plein développement, soutenus par une société civile forte. Lors de sa visite au Tadjikistan, l'année dernière, M. Kofi Annan a pu constater les résultats tangibles des activités de maintien de la paix de l'ONU et le profond changement d'état d'esprit du peuple, qui a dorénavant confiance en l'avenir de ses enfants et de son pays.

Nous sommes convaincus que les processus démocratiques au Tadjikistan vont prendre un certain rythme. Nous possédons toutes les conditions préalables pour cela. La restauration de la paix au Tadjikistan en 1997 a posé une base solide pour un État laïque démocratique. La Constitution a été adoptée par référendum national. Les organes de pouvoir de l'État fonctionnent de manière efficace à tous les niveaux, ce qui reflète l'échiquier complet de l'importante vie politique du pays.

Cela ne signifie pas que rien ne menace notre jeune démocratie, ou que celle-ci est invulnérable. En ma qualité de Président, conscient des besoins et des problèmes du peuple qui m'a confié de si hautes fonctions, je veux être franc et partager avec l'Assemblée certaines de mes réflexions. Celles-ci portent sur les affaires tant intérieures qu'internationales, y compris les relations avec l'ONU.

Tout d'abord, nous n'avons pas le droit discréditer l'idée de la démocratie elle-même, dans laquelle le Tadjikistan continue de mettre ses espoirs d'une vie meilleure. Toutefois, l'expérience a montré qu'il n'y avait pas de recettes simples pour transformer le processus politique en développement économique. De plus, l'expérience du Tadjikistan a vivement démontré la nécessité d'un redressement complet après les conflits. Renforcer les avantages pratiques de tels efforts doit être une priorité du système des Nations Unies, et de la communauté internationale. Les zones de conflit doivent se transformer en zones de stabilité, et servir d'exemples afin d'éviter de nouvelles tragédies.

Les donateurs doivent faire des promesses de contribution responsables, et ne pas donner de faux espoirs. Le rôle de coordination central à cet égard incombe indiscutablement à l'ONU. Nous sommes profondément reconnaissants aux nombreux amis du Tadjikistan, y compris les institutions financières internationales, de leur appui. Nous accordons une importance particulière à notre coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes des Nations Unies. Nous pensons que le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan accomplit un travail efficace pour permettre à la communauté internationale de mieux saisir les changements positifs dans notre pays, ainsi que ses intérêts et ses besoins.

Maintenant que le Tadjikistan a atteint une nouvelle étape de développement, nous apprécions particulièrement l'assistance à la réalisation de nos objectifs prioritaires. Aujourd'hui plus que jamais, le Tadjikistan a besoin d'aide et d'appui pratique pour exploiter efficacement ses riches ressources humaines et naturelles. Nous avons l'intention de transformer notre économie en une économie moderne et compétitive afin, entre autres, de surmonter une fois pour toutes la pauvreté.

Je me dois de constater avec regret que malgré les nombreux progrès enregistrés sur la scène internationale ces dernières années, la communauté internationale n'a toujours pas réussi à résoudre véritablement le problème de la pauvreté. Bien que cette question ait été examinée au cours de nombreuses conférences et forums, aucune mesure concrète pour éliminer la pauvreté n'a été proposée. L'écart croissant entre les pays pauvres et les pays riches est en train de devenir un défi mondial, et menace de devenir le principal obstacle sur la voie du développement harmonieux, non seulement des pays individuels, mais de l'ensemble des nations.

Bien entendu, il nous incombe principalement de nous attaquer aux problèmes sociaux et économiques. Toutefois, les pays en voie de développement ont des attentes justifiées en ce qui concerne l'atténuation des problèmes externes qu'ils rencontrent au cours de leur intégration à l'économie mondiale, et qui est, dans notre cas, l'accès aux investissements, aux marchés et aux technologies de pointe. Les problèmes, également urgents, des pays sans littoral, ont longuement été examinés dans les conférences internationales, en particulier les problèmes de frontières fermées et des nombreuses barrières au libre-échange de biens, de services, de capitaux et de main-d'oeuvre.

J'aimerais attirer l'attention sur un autre problème: le problème de l'eau potable. Nous nous félicitons que la proposition du Tadjikistan visant à déclarer l'année 2003 Année internationale de l'eau potable ait été appuyée avec enthousiasme par la communauté internationale. L'expérience a montré que cette décision tout à fait opportune répondait aux attentes de chacun. Le manque d'eau douce est un des problèmes les plus pressants du nouveau millénaire. Chaque année le besoin en eau augmente du fait qu'elle est nécessaire pour produire suffisamment de nourriture, et je peux fournir des statistiques pour soutenir mon affirmation. Environ 1,2 milliard de

personnes n'ont pas accès à l'eau douce. Plus de 5 millions de personnes meurent chaque année de maladies d'origine hydrique. Selon des évaluations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour répondre aux besoins alimentaires d'une population mondiale en augmentation, il faudra accroître de 60 % la production alimentaire sur les 30 prochaines années. En 2030, un pays en développement sur cinq rencontrera d'énormes difficultés du fait du manque d'eau, dès aujourd'hui ou plus tard.

Un investissement significatif doit être fait pour mettre les technologies à jour et pour améliorer la gestion des ressources en eau afin de soutenir la croissance économique et d'alléger le poids de la pauvreté.

Guidé par l'Appel pour l'eau, qui a été adopté le 1er septembre 2003 par les participants au Forum international de Douchanbé sur l'eau douce, je propose que la période 2005-2015 soit déclarée la Décennie internationale de l'eau douce.

L'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution sur cette importante question serait une extension logique de l'idée de l'Année internationale de l'eau douce. Elle resterait également dans l'esprit des dispositions de la Déclaration du Millénaire qui fixent pour but de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement.

La Décennie internationale de l'eau douce permettrait à la communauté internationale de continuer de se concentrer sur la question du manque d'eau. L'eau, patrimoine commun de l'humanité, est indispensable à la préservation de la vie sur terre et essentielle pour assurer un développement durable.

Nous savons tous que le terrorisme représente une menace pour la démocratie. Le Tadjikistan a une expérience de première main de ce problème car depuis dix ans nous sommes, en quelque sorte, une zone tampon contre l'extension de la terreur en Asie centrale et dans d'autres pays. Précisément pour cette raison, le Tadjikistan a pris une part active à tous les efforts pour éliminer ce fléau.

Nous sommes également déterminés dans notre condamnation de toutes les formes de terrorisme et dans notre désir de lutter contre elles. Dans cette lutte, que nous ne pouvons gagner qu'en unissant nos efforts, nous ne pouvons ni être sélectifs ni appliquer deux

poids deux mesures. Il est clair cependant que le terrorisme ne peut pas être maîtrisé par des moyens militaires uniquement. Il serait également faux de croire que ce phénomène s'enracine dans une seule religion ou culture. Le rejet de la démocratie n'est pas la seule source du terrorisme; le terrorisme profite également de l'injustice et de la souffrance, de l'arrogance de certains et du sentiment d'humiliation ressenti par d'autres.

Le terrorisme surgit dans les lieux où une « vérité absolue » est confrontée à une autre. Même si le terrorisme n'a rien à voir avec le conflit des civilisations, l'extension du dialogue entre les civilisations qui a été amorcé par l'Assemblée générale en 1998 peut contribuer à une meilleure compréhension mutuelle – dont le manque est tout à fait manifeste.

Le dialogue est toujours plus constructif que la guerre. Entreprendre un dialogue dans tous les domaines libérera les relations internationales de la peur et du manque de confiance et rendra la coopération internationale constructive et créative.

L'union de nos efforts a porté un coup rude au terrorisme en tant que phénomène organisé mais ces efforts ne l'ont pas encore vaincu. Une des leçons apprises au cours de cette lutte, lutte à laquelle le Tadjikistan participe de manière active, est que le terrorisme international n'a ni idéologie, ni nation ou patrie. De plus, le terrorisme ne peut pas exister sans appuis financier et logistique. Dans ce contexte, nous devons constater que la démocratie est menacée par un autre phénomène qui n'est pas moins effrayant, celui de l'agression par les drogues.

Le commerce illicite de drogues est devenu une des sources principales de financement du terrorisme international. L'urgence et la magnitude des problèmes liés au commerce de drogues illicites donne la preuve éclatante qu'il s'agit bien d'une menace mondiale qui met en danger la stabilité et la sécurité internationales dans leur ensemble.

Le Tadjikistan a une frontière étendue avec l'Afghanistan et se trouve donc ainsi placé entre le plus grand producteur d'opium et d'héroïne et les pays consommateurs de drogues vers lesquels la criminalité internationale organisée introduit clandestinement la « mort blanche ».

En tant que Président du Tadjikistan, je considère la nécessité de limiter le trafic de stupéfiants à travers

mon pays comme une de nos priorités nationales. Lors de sa visite au Tadjikistan l'année dernière, le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a eu la possibilité d'y observer les grandes qualités professionnelles et le dévouement du personnel de l'Agence pour le contrôle des drogues, qui a été ouverte avec l'appui de la communauté internationale.

Selon les données des Nations Unies, le Tadjikistan est au quatrième rang mondial et au premier rang pour la Communauté d'États indépendants pour les quantités de drogues retirées du marché. Nos efforts, ces quatre dernières années, ont eu comme résultat la saisie d'opiacés aux trafiquants de stupéfiants pour une valeur marchande supérieure à un milliard de dollars.

La lutte contre une telle agression narcotique qui produit des milliards de dollars de profits dans des pays éloignés du Tadjikistan ne sera gagnée que si nous regroupons nos efforts collectifs.

Face à la menace accrue des drogues et afin d'étendre la coopération multilatérale pour combattre cette menace, le Tadjikistan propose de créer un partenariat mondial pour lutter contre la menace des drogues. Une telle coalition unique et large contre les drogues pourrait devenir une barrière sûre à l'expansion de ce fléau.

Le Secrétaire général pourrait devenir le coordinateur d'un tel partenariat et l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime des Nations Unies pourrait en devenir l'organe exécutif central. Un tel partenariat mondial coordonnerait la totalité des efforts sur le terrain à tous les niveaux, y compris au niveau régional.

J'aimerais saisir cette chance pour attirer l'attention des États Membres sur un autre sujet de préoccupation. Certains groupes de personnes ont utilisé les médias mondiaux pour tenter d'assimiler les graves menaces sur l'humanité que sont le terrorisme et l'extrémisme et la religion sacrée de l'islam. Une telle interprétation constitue une déformation de l'essence pacifique de l'islam et présente à la communauté internationale la religion comme une source de mal et de violence, donnant ainsi lieu à une montée de l'hostilité contre le monde musulman dans son ensemble et encourageant des attitudes néofascistes et d'autres attitudes discriminatoires.

Nous aimerions à nouveau souligner que les actes de terreur qui sont perpétrés dans certain un nombre de pays sont des crimes commis par des individus cruels et sans merci, qui sont motivés par la soif de pouvoir et le gain personnel, des individus qui n'ont rien à voir avec la religion sacrée des musulmans du monde.

L'humanité doit comprendre que l'islam n'est pas une religion de violence mais que, comme les autres religions du monde, elle appelle chacune à montrer miséricorde et compassion et plaide pour la paix et l'harmonie.

Le Tadjikistan est en faveur d'une coopération régionale accrue dans tous les domaines. Notre objectif est de créer une zone de paix, de stabilité, d'harmonie et de prospérité en Asie centrale.

Faire de l'Asie centrale une zone exempte d'armes de destruction massive est une question de principe pour le Tadjikistan; c'est pourquoi mon pays a soutenu l'idée de mettre en place dans la région une zone sans armes nucléaires.

J'aimerais m'associer à la préoccupation générale relative aux difficultés croissantes que pose la non-prolifération de ce type d'armes dans le monde, y compris en Asie du Sud. Je suis convaincu que le moment est venu non pas d'affaiblir, mais au contraire d'intensifier les efforts collectifs et d'accroître la portée des mécanismes de désarmement.

Une autre question est devenue un défi à relever au XXI^e siècle : celle du nombre croissant de territoires aspirant au statut d'État mais qui ne sont pas reconnus en tant que tels par la communauté internationale. Ces territoires sont progressivement noyautés par la criminalité organisée, établissent des liens externes à la marge de la légalité et deviennent des catalyseurs de conflits régionaux.

Pour cette raison, il est dans l'intérêt de la communauté internationale de commencer rapidement à élaborer des critères universels en matière de reconnaissance internationale des États. Une telle démarche pourrait empêcher que naissent des sentiments séparatistes dans certaines régions, avec les conséquences négatives qui en résultent pour le destin de nombreux peuples et États.

Le Tadjikistan se félicite des progrès considérables accomplis par l'Afghanistan sur la voie d'une renaissance. Nous constatons avec enthousiasme que la communauté internationale se montre résolue à

soutenir les processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix chez notre voisin. Le Tadjikistan est profondément conscient de la nécessité d'apporter un soutien international à l'Afghanistan, et compte accélérer son assistance pour soutenir les efforts entrepris par le Gouvernement afghan sous la présidence de M. Hamid Karzaï.

Nous continuons aussi d'appeler la communauté internationale à veiller à ne pas perdre de vue les besoins de ce pays, à renouveler sa ferme détermination d'appuyer les changements positifs en cours, à redynamiser le processus de paix pour le rendre irréversible et à augmenter considérablement ses efforts en vue d'éradiquer la production de drogues en Afghanistan.

Étant donné la dimension mondiale du danger que pose le problème de la drogue, j'en appelle une fois encore à la communauté internationale et aux organisations internationales concernées pour qu'elles développent un programme d'action unifié afin d'éradiquer la production, le raffinage et la diffusion des drogues dans ce pays.

La situation en Iraq reste pour nous une source de douleur et de préoccupation. Les conditions y sont en effet loin d'être normales. Je ne parle pas seulement de l'environnement d'après conflit, de la perte de vies humaines parmi le personnel militaire et, encore plus tragiquement, parmi de paisibles civils. Le problème est le manque de conditions de vie acceptables pour de nombreux Iraquiens.

Bien que certains changements positifs soient évidents, la restauration de la souveraineté iraquienne est la première priorité. Nous partageons l'opinion de la majorité, qui affirme que le peuple iraquien lui-même doit décider de son avenir et que la communauté internationale, représentée par l'Organisation des Nations Unies, doit être autorisée à fournir son assistance dans la réalisation de cet objectif.

Chaque peuple suit son propre chemin vers la démocratie. Toutefois, c'est ensemble seulement que nous pouvons affronter les défis et menaces rencontrés sur ce chemin.

L'Organisation des Nations Unies reste l'organe fondamental, et même unique, pour l'action collective face à des questions de portée mondiale. Les nobles objectifs de développement humain exprimés dans la Déclaration du Millénaire, dont le Tadjikistan est

l'un des cosignataires, en sont la preuve la plus convaincante. L'ONU a uni presque tous les pays du monde. Nous tous, Membres fondateurs de l'Organisation ou Membres nouvellement admis, nous nous sommes engagés à respecter la Charte, comme il se doit.

Notre Organisation connaît aujourd'hui un nouveau défi – la recherche de réponses efficaces dans de nouvelles circonstances, avec de nouvelles exigences pour le développement international. L'idée essentielle est que l'Organisation et ses principaux organes devraient s'adapter continuellement aux processus en cours dans un monde en perpétuelle transformation. Bien que la réforme de l'ONU soit en cours, le moment est venu de diriger les activités pratiques de tous ses organes vers de véritables priorités.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, notre attention doit se concentrer avant tout sur la prévention des conflits militaires, tant inter-étatiques qu'internes.

L'Assemblée générale, le Conseil économique et social et toutes les autres composantes du système des Nations Unies sont confrontés à la nécessité de trouver des réponses convaincantes au phénomène de la mondialisation, afin de réduire le fossé entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Nous comptons voir s'améliorer les capacités professionnelles des membres du personnel du Secrétariat, et mieux s'affirmer les résultats pratiques de leur travail et du travail de toutes les agences de l'ONU, cela dans l'intérêt de tous les États Membres.

Le sentiment qui s'est fait jour récemment, à savoir que l'ONU traverserait une crise, est déjà en train de s'estomper. Il est remplacé par une prise de conscience de la nécessité de renforcer l'Organisation et du besoin d'une interaction collective au sein de ce cadre. La préservation et le développement de l'Organisation sont notre objectif commun, car la communauté internationale ne dispose d'aucun autre instrument universel semblable.

L'ONU est l'héritage de toute l'humanité. Le Tadjikistan fera preuve de détermination pour faire tout ce qui est en son pouvoir afin de mener à bien la mise en oeuvre de la noble mission des Nations Unies dans l'intérêt collectif de toute l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Tadjikistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour(suite)

Débat général

Allocution de M. Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, Premier Ministre de la République de Bulgarie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Bulgarie.

M. Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, Premier Ministre de la République de Bulgarie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, Premier Ministre de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. de Saxe-Cobourg-Gotha (Bulgarie) : Tout d'abord je voudrais vous présenter mes félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de cette Assemblée. Cette cinquante-huitième session s'annonce parmi les plus décisives pour l'Organisation des Nations Unies. C'est dans cet esprit que j'ai accueilli favorablement l'appel du Secrétaire général lancé aux chefs d'État et de gouvernement de participer activement aux travaux de la séance.

Je suis venu à New York pour réitérer solennellement le soutien sans faille de la Bulgarie à l'Organisation des Nations Unies, dont les principes, les objectifs et l'esprit de solidarité qui l'anime, sont au coeur même de la politique étrangère de mon pays.

Je voudrais rendre un hommage appuyé aux remarquables efforts des hommes et des femmes qui travaillent pour cette Organisation aux quatre coins du monde. L'attaque terroriste contre l'ONU à Bagdad, le 19 août dernier, nous a rappelé que rien de tout ce que nous voulons faire à travers l'ONU ne serait possible

sans l'abnégation de ces personnes. Je saisis cette occasion pour m'incliner devant la mémoire de Sergio Vieira de Mello et de ses collègues, et je réitère les condoléances les plus sincères du peuple bulgare à leurs familles.

L'acte barbare du 19 août a sonné l'alarme : le terrorisme est loin d'être vaincu, la vigilance de tous les États Membres de l'ONU doit être redoublée, l'efficacité de leurs efforts, triplée. C'est la fonction même du Comité du Conseil de sécurité contre le terrorisme, qui ne saurait être vraiment performant qu'en s'appuyant sur les organisations régionales et sous-régionales. Il s'agit de créer un véritable réseau global d'action contre le terrorisme où un rôle de tout premier plan revient naturellement à l'Union européenne, à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). À mon avis, il est important que tous les États membres de l'ONU signent et ratifient le plus rapidement possible les 12 conventions relatives à la lutte contre le terrorisme, comme l'a fait la République de Bulgarie, sans oublier pourtant de se pencher sur l'origine, voire les causes, de ces actes désespérés.

À la fin de cette année, la Bulgarie achève son mandat de deux ans en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité. Le concours des circonstances a voulu que notre appartenance au Conseil coïncide avec une phase particulièrement dynamique, voire dramatique, de la vie internationale, au cours de laquelle la crédibilité même de l'ONU a été mise à l'épreuve. Il est évidemment trop tôt pour tirer toutes les conclusions de cette expérience, mais une chose est claire : la paix et la stabilité dans le monde ont plus que jamais besoin de l'ONU. En d'autres termes, il n'y a pas d'alternative à l'ONU.

Nous constatons que la crédibilité de l'Organisation, et du Conseil de sécurité en particulier, a été mise en cause à chaque fois que les pays membres voyaient leur unité ébranlée. C'est dans cet esprit-là que la Bulgarie fait de son mieux pour éviter les écueils de la discorde.

Nous souhaitons ardemment que l'unité du Conseil soit retrouvée s'agissant de l'épineuse question iraquienne. La stabilité et la prospérité de l'Iraq, émergeant d'une dictature féroce, sont dans l'intérêt de toute la communauté internationale. Contribuant à la stabilisation de ce pays d'une manière concrète, la

Bulgarie oeuvre sur le plan diplomatique pour trouver la formule qui permettra aux Iraquiens de regagner leur souveraineté au plus vite, et ceci, grâce à un rôle central et important de l'ONU dans le processus politique en cours dans le pays.

Il est essentiel que le Conseil puisse donner aux Nations Unies un mandat clair et réaliste qui faciliterait la mission du Secrétaire générale et de ses collaborateurs en Iraq – une mission déjà suffisamment compliquée et périlleuse. J'estime que le Conseil de gouvernement transitoire représente le meilleur partenaire de la communauté internationale pour aider les Iraquiens à reconstruire leur pays. Dans ce contexte, la Bulgarie souhaite reprendre ses relations d'amitié traditionnelles avec l'Iraq.

Mon gouvernement est très inquiet suite aux événements au Proche-Orient. La Feuille de route élaborée par le Quatuor reste valable et doit être mise en oeuvre par les parties concernées. Le Gouvernement bulgare réitère son appel à l'Autorité palestinienne de s'acquitter pleinement de ses obligations découlant de la Feuille de route, afin d'arrêter les attaques suicides contre des civils. Nous appelons le Gouvernement israélien à cesser les exécutions extrajudiciaires et à renoncer à ses plans d'expulser le Président Yasser Arafat.

Alors que le Sud-Est de l'Europe connaît une période de paix, de développement accéléré et de meilleures perspectives d'intégration aux institutions européennes et euro-atlantiques, il y subsiste des points de tension qui ne sauraient être ignorés. Je pense évidemment à la situation au Kosovo où l'ONU joue un rôle irremplaçable. La Bulgarie souhaite un Kosovo multiethnique, démocratique et prospère, tel que le prévoit la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Les actes de violence ces derniers temps nous font penser que les ennemis de ce Kosovo-là n'ont pas baissé les bras. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner aussi l'importance qu'attache mon pays au respect et à la sauvegarde des monuments religieux au Kosovo. Je crois pouvoir affirmer que la solution du problème kosovar se trouve dans le dialogue, notamment le dialogue entre Pristina et Belgrade, et dans le respect du droit de tous les habitants de la province de vivre en paix, quelle que soit leur appartenance ethnique.

Deux ans après avoir eu l'occasion d'intervenir devant l'Assemblée générale de l'ONU, j'ai le

privilège de faire part des progrès significatifs de la Bulgarie dans ses principaux objectifs extérieurs, à savoir rejoindre l'Union européenne et l'OTAN. En 2004, la Bulgarie sera membre de l'Alliance atlantique. Nous sommes sur le point de conclure les négociations avec l'Union européenne en vue de l'adhésion le 1er janvier 2007. Ces avancées permettront à mon pays d'être encore plus efficace dans la mise en oeuvre des principes et des idéaux de la Charte des Nations Unies.

À partir du 1er janvier 2004, la Bulgarie assumera pour un an la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. La présidence bulgare de cet important organisme régional accordera une attention prioritaire à la coopération avec l'ONU. L'expérience accumulée par l'OSCE en matière d'organisation et d'observation d'élections libres et démocratiques pourrait être, selon nous, utile aussi bien à l'ONU qu'à d'autres instances régionales. La défense et la consolidation des droits de l'homme font naturellement partie de nos priorités.

Il m'est difficile de conclure sans évoquer ce qui est, je crois, le fil rouge qui traverse les discours dans cette salle : l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Une chose est certaine. À l'heure de la mondialisation, la seule institution du multilatéralisme de caractère universel s'avère irremplaçable. Les grandes questions du monde moderne – la paix et la sécurité internationales, la lutte contre la pauvreté et pour le développement, la défense et la promotion des droits de l'homme, la protection de l'environnement et de la santé humaine – ne peuvent trouver de solutions durables que grâce aux efforts et dans le cadre des Nations Unies.

Il va sans dire que l'ONU ne saurait être à la hauteur de ces formidables défis que réformée en profondeur. La réforme doit se faire sans atteinte aux principes et à l'esprit même de la Charte, avec détermination mais sans précipitation.

Le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a identifié, je crois, les vrais problèmes auxquels nous, les pays membres devons répondre. Comme d'habitude, il a su poser les vraies questions. Mon gouvernement soutient les efforts déployés pour aider les pays membres à élaborer une vision claire et inspirée de l'avenir de l'ONU, notamment son idée de nommer un conseil d'éminentes personnalités générant des idées sur ces réformes. La Bulgarie se déclare prête à participer à

cette réflexion collective qui requiert du courage et de la sagesse.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de Bulgarie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Siméon de Saxe-Coburg Gotha, Premier Ministre de la République de Bulgarie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vélez (*parle en espagnol*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et vous souhaiter plein succès dans les fonctions qui sont les vôtres.

Préoccupés par le terrorisme qui frappe tant de pays, nous réaffirmons notre engagement de lutter contre ce fléau jusqu'à ce que nous en venions à bout. La Colombie réaffirme sa foi dans le multilatéralisme qui est, selon elle, le système le plus efficace pour assurer la paix, la sécurité et le développement humain, économique et social. L'Organisation des Nations Unies est irremplaçable mais, pour le bien de l'humanité, il importe de toujours moderniser sa structure et ses procédures pour renforcer son efficacité contre le terrorisme.

L'Organisation des Nations Unies a récemment subi une attaque terroriste qui a entraîné la mort de Sergio Vieira de Mello, militant infatigable pour la coexistence des peuples. Nous regrettons vivement le sacrifice de ceux qui ont donné leur vie pour mettre fin au terrorisme. Notre devoir de réciprocité augmente du

fait de la solidarité exprimée par l'Organisation des Nations Unies à l'égard de la Colombie.

Il y a un an, à l'Assemblée générale, j'ai présenté ma politique en matière de sécurité démocratique qui vise à libérer notre peuple du terrorisme. L'objectif de cette politique est de protéger tous les citoyens, quelle que soit leur situation économique et sociale, leur opinion politique ou leurs croyances religieuses, et de garantir une protection égale aux dirigeants syndicaux et d'entreprise ainsi qu'au gouvernement et au personnel politique de l'opposition. Cette politique repose sur le rêve d'une nation pluraliste engagée dans un débat constructif permanent, sans haine mais dans un esprit de fraternité.

Dans une région de la Colombie qui s'étend sur pratiquement 1,2 million de kilomètres carrés, dont environ 400 000 kilomètres carrés de jungle, les terroristes ont exploité la carence étatique en de nombreux endroits. Il y a un an, 170 communes sur 1 100 ne disposaient pas de forces de police. Ce nombre est tombé à 151 et nous espérons que toutes les municipalités du pays auront leur police dans quelques semaines. Des centaines de petites localités ont besoin d'une force de police. Dans 439 communes, nous avons maintenant des soldats et des marines – connus sous le nom de soldats du peuple – qui font leur service militaire dans la localité où ils résident. Les résultats ont été concluants jusqu'à présent et nous espérons que ces soldats deviendront des dirigeants chargés en permanence de l'application de la loi après leur service militaire.

Il faudra poursuivre ces efforts, de concert avec d'autres initiatives dans des zones similaires, pour permettre au Gouvernement d'éliminer le terrorisme du pays.

Je voudrais vous faire part de quelques réalisations de mon gouvernement durant les neuf premiers mois de l'année. Le taux d'homicides a baissé de 22 % par rapport à la même période en 2002, et leur nombre est tombé de 21 253 à 16 531. Le chiffre total des enlèvements (1 485) représente une baisse de 34,7 % par rapport à la même période de l'année dernière. Le nombre de victimes de barrages routiers illicites a baissé de 49 %, et le nombre d'opérations visant à libérer des otages a augmenté de 22,8 %. Mais quel est le pays qui pourrait tolérer 1 485 enlèvements en neuf mois?

Le nombre de massacres et celui de leurs victimes ont diminué de 35 % et de 41 %, respectivement. Nous pourrions parler de victoire lorsque ces attaques n'auront plus lieu, car elles endeuillent la nation toute entière. Les FARC ont commis un attentat à la voiture piégée dans le Club El Nogal, ils ont placé une bombe dans un bateau dans l'agglomération rurale de Puerto Rico et dans un camion dans la petite ville de Chita. Ces attentats à la bombe ont fait 47 morts et 233 blessés. Il y a quelques heures, une autre bombe a fait 12 morts et 46 blessés à Florencia.

Le nombre de syndicalistes assassinés est tombé de 120 à 36. Les responsables de ces attentats sont maintenant en prison grâce à la détermination dont nous avons fait preuve pour lutter contre l'impunité. Soixante enseignants ont été tués en 2002, contre 24 seulement cette année. Le nombre de journalistes assassinés est tombé de 9 à 5.

La criminalité a sensiblement baissé dans son ensemble, mais les chiffres sont encore vertigineux. Aucun pays ne pourrait se sentir en sécurité dans de telles circonstances. Je réaffirme notre volonté démocratique de protéger tout particulièrement les enseignants, les syndicalistes et les journalistes.

Je reconnais avec beaucoup de chagrin que le nombre d'autochtones assassinés est passé de 72 à 75. Les milices d'autodéfense illégales sont responsables de 33 d'entre eux, et les divers groupes de guérilla le sont du reste.

Pendant le premier semestre de 2003, on a fait état de 73 586 cas de déplacement forcé, ce qui représente une baisse de 66 %. Nous commençons à faire rentrer les familles chez elles, avec plein succès. Je réaffirme notre volonté de protéger les populations autochtones et de mettre fin aux déplacements forcés.

Sur les 246 maires qui avaient été contraints de quitter leur commune en août 2002 parce qu'ils étaient menacés, 191 ont pu rentrer chez eux grâce au renforcement de la sécurité. Les progrès enregistrés en matière de protection des citoyens nous encouragent à poursuivre nos efforts sur cette voie.

Entre le 7 août 2002 et le 7 août 2003, 2 544 membres des forces d'autodéfense illégales ont été capturés, ce qui représente une augmentation de 146 %. Le nombre de ceux-ci tués au combat par les forces armées a augmenté de 38,7 %. Le nombre de membres

des guérillas capturés est monté de 126,3 %, tandis que le bilan des morts au combat s'est accru de 78 %.

En tant que fidèle adepte des principes démocratiques, je réitère ici notre attachement aux droits de l'homme. Nous avons prolongé la durée d'existence du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies à Bogota. Nous approuvons la plupart de ses recommandations. Nous nous emploierons à permettre leur mise en oeuvre et discuterons au cas par cas de nos divergences.

Nos soldats et policiers ont pour consigne d'intervenir avec efficacité et dans le respect des droits de l'homme. Nous nous employons actuellement à améliorer la situation dans les forces armées, comme en témoigne la récente réforme du système de protection sociale. Mais nous n'hésiterons pas à envoyer en prison ceux qui enfreindraient la loi.

Les sacrifices de nos soldats et policiers sont considérables. Cette année, 109 ont perdu la vie et 334 autres ont été blessés, voire mutilés à vie, par la seule faute des mines antipersonnel.

Si nous demandons l'appui de la communauté internationale, c'est parce que nous acceptons l'observation internationale. Nous respectons les organisations de défense des droits de l'homme et leurs agents consciencieux, de même que nous sommes ouverts à leurs critiques et à leurs suggestions constructives. Ces organisations contribuent à l'instauration de conditions plus propices à la démocratie. C'est la raison pour laquelle nous avons salué le rapport de Human Rights Watch sur le recrutement des enfants par les groupes terroristes. Toutefois, nous nous réservons le droit de rejeter les rapports tendancieux qui dénaturent les efforts que nous déployons pour consolider le principe démocratique de la sécurité.

Comme le constate elle-même l'Organisation des Nations Unies, nous avons considérablement avancé dans l'élimination des drogues illégales. Nous avons éliminé 70 % des cultures illicites et nous ne nous arrêterons pas tant que le pays ne sera pas définitivement libéré de ce fléau. Nous avons autorisé l'extradition de 94 personnes impliquées dans des affaires de trafic de drogues.

Nous avons employé comme gardes forestiers 5 400 familles sur les 50 000 prévues. Afin qu'elles ne reprennent pas les cultures illicites, ces familles

reçoivent une compensation économique et sont rémunérées pour reboiser la forêt tropicale.

M. Da Fonseca (Cap-Vert), Vice-Président, assume la présidence.

L'adoption d'une loi plus efficace sur la confiscation des richesses tirées du trafic de drogues a permis de faire passer de 5 à 68 le nombre des jugements dans ce sens en l'espace d'un an.

Aujourd'hui, en Colombie, le terrorisme, le trafic de drogues, la violence et l'insécurité sont un seul et même problème. Nous implorons le monde de nous aider à en finir une fois pour toutes avec la drogue. Nous implorons les nations du monde de ne pas offrir l'asile aux terroristes de notre pays, de nous aider à confisquer leurs biens et de n'ouvrir leurs frontières qu'au service de la paix.

Notre pays est un État fondé sur le droit. Nous voulons vaincre le terrorisme et être en mesure de regarder la communauté internationale en face, sachant que nous agissons dans le strict respect de la loi. Pour combattre l'impunité, nous nous sommes dotés d'un système pénal et d'une procédure orale accusatoires, qui prendront effet en 2005.

Nous avons entrepris de remanier la Constitution afin que, dans les affaires de terrorisme, le personnel spécialisé des forces armées soit autorisé à effectuer des raids, des perquisitions et des interceptions. Ces actions seront encadrées par des garde-fous démocratiques : un procureur indépendant pourra rapidement intervenir, tandis que le parquet et le Congrès seront systématiquement informés. Les mesures proposées sont nettement moins sévères que les dispositions actuellement en vigueur dans certaines démocraties nettement moins exposées au terrorisme que la Colombie.

Le Gouvernement a identifié quelque 30 000 personnes affiliées à des organisations considérées comme terroristes en raison de la nature de leurs actions. Au regard et après analyse de ce chiffre, il apparaît nécessaire de poursuivre une politique autoritaire et d'ouvrir des chemins vers la négociation en vue d'obtenir la cessation des hostilités.

Je salue les efforts déployés dans le passé par le Secrétaire général pour trouver le chemin de la paix avec les FARC. Le Gouvernement appuie ses bons offices, infructueux jusqu'à présent à cause de la mauvaise volonté des terroristes. Les FARC ont

kidnappé des centaines de Colombiens et plusieurs ressortissants étrangers, pour la plupart gardés prisonniers dans des camps de concentration qui rappellent l'époque nazie. Une fois encore, je m'engage auprès du Secrétaire général à rechercher tout accord qu'il proposerait en vue d'obtenir la libération des otages dans le respect des normes juridiques et sans provoquer une montée de la violence.

Depuis la formation du Gouvernement colombien précédent, nous nous efforçons, avec l'aide de Cuba et de plusieurs autres gouvernements, de trouver une solution pacifique avec la National Liberation Army (ELN). Nous avons fait tout notre possible, en vain. Les chefs de ce groupe actuellement incarcérés reçoivent le meilleur traitement possible. Le 30 juin, par le biais d'une commission de facilitation; j'ai proposé d'examiner la demande de remise en liberté d'un membre de l'ELN en échange de la cessation de toute activité armée par le groupe et de son engagement en faveur de la paix. Bien que je n'aie toujours pas reçu de réponse positive, je continue d'insister.

L'ELN retient en otages plusieurs ressortissants étrangers qu'il est tenu de libérer s'il compte honorer ses promesses de ne commettre aucun crime durant la période électorale.

Depuis la formation du Gouvernement précédent, nous recherchons également la paix avec les groupes paramilitaires illégaux, par l'intermédiaire de l'Église catholique. La condition est la même : que les hostilités prennent fin. Ces groupes, qui comptent plus de 10 000 membres, ont exprimé le souhait de cesser leurs activités. Le Gouvernement progresse dans cette direction.

Depuis le début de ma présidence, 2 250 personnes ont quitté les rangs de groupes terroristes; 70 % appartenaient aux FARC, 18 % à l'ELN et 12 % aux groupes paramilitaires illégaux. Pour réinsérer ces personnes dans la vie civile, la Colombie a besoin d'un cadre juridique qui permette de façon réaliste de rendre justice, d'indemniser les communautés lésées et de garantir la paix. La proposition de peine alternative, que le Gouvernement a présentée au Congrès pour examen, prévoit une procédure juridique transparente qui permettrait d'avancer vers une solution négociée dans la paix avec les groupes paramilitaires illégaux, les FARC et l'ELN.

Je conçois que l'application de peines réduites pour des crimes graves puisse susciter des inquiétudes. Mais, sachant qu'on a affaire à 30 000 terroristes, il faut aussi comprendre qu'une paix définitive est la meilleure justice que l'on puisse rendre à une nation qui, depuis plusieurs générations, subit le terrorisme au quotidien.

Notre proposition a soulevé une polémique nationale et internationale. Nous recherchons le consensus le plus large possible. Nous invitons tout un chacun à étudier les différentes options pour obtenir, moyennant des amendements, le meilleur texte définitif.

Nous sommes convaincus de notre victoire finale sur le terrorisme. Pourtant, il est des circonstances qui appellent une révision de l'équation entre justice et paix si l'on veut atteindre et consolider cette dernière.

Nous sommes d'accord avec l'équilibre proposé par le Secrétaire général Kofi Annan entre la nécessité de faire la justice et l'impératif de sauver des vies innocentes. Pour protéger nos communautés, nous devons traquer sans relâche les terroristes et ne laisser échapper aucune occasion de conclure avec eux des accords de paix, sous réserve que leurs actes parviennent à convaincre le peuple colombien et le monde de leur bonne foi et de leur désir de rédemption.

Notre problème constitue une menace internationale. Si la Colombie ne détruit pas les drogues illégales, celles-ci détruiront le bassin amazonien. Si la Colombie ne vient pas à bout du terrorisme, celui-ci mettra en péril les démocraties de la région. Le Président équatorien, Lucio Gutiérrez, et le Groupe de Rio l'ont bien compris. Le Groupe de Rio a souscrit à la proposition de laisser l'ONU poursuivre les efforts de négociation avec les terroristes colombiens ou, le cas échéant, chercher des solutions alternatives au problème.

Notre état de droit est social. Pauvreté et inégalité se sont exacerbées sous l'effet du terrorisme. Avec des moyens limités, nous parvenons progressivement à utiliser les sept outils de l'égalité : révolution en matière d'éducation, extension de la couverture sociale, mise en place d'une économie fondée sur la solidarité, gestion sociale du milieu rural, gestion des services publics, développement de la propriété privée et amélioration de la qualité de vie urbaine.

À titre d'exemple, nous avons accru la capacité du système d'éducation pour qu'il puisse intégrer 500 000 écoliers de plus, mais il reste 1,5 million d'enfants qui n'ont toujours pas accès à l'enseignement primaire. Le microcrédit a augmenté de 50 %, mais nous sommes encore loin d'être un pays de propriétaires. La tâche sociale est ardue mais grâce à notre détermination bien connue, nous surmonterons tous les obstacles en vue de construire une société juste.

La sécurité est le droit humain le plus important pour les pauvres, qui ont besoin de la réussite de notre politique afin qu'il y ait la paix, la confiance, l'investissement, l'emploi et l'équité.

En dépit de tragédies, la démocratie colombienne est vigoureuse. Le 25 octobre, nos citoyens décideront d'accepter ou non un référendum pour vaincre la corruption et renforcer l'investissement social, et le lendemain, le peuple élira 30 gouverneurs parmi 133 candidats, 914 maires parmi 3 441 candidats, 398 députés figurant sur 373 listes composées de 2 723 candidats; près de 9 000 membres de conseils municipaux figurant sur 6 105 listes composées de 56 590 candidats, et des conseils administratifs locaux sur la base de 3 156 listes comportant 13 387 candidats. Aujourd'hui, nous vivons dans une démocratie pluraliste et fière en dépit du défi terroriste. Ce serait une tragédie si le monde civilisé ne s'unit pas une fois pour toutes pour vaincre le terrorisme et soutenir les démocraties qui le combattent. Nous avons besoin de l'unité de tous les peuples démocratiques afin de vaincre la terreur.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Colombie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de Mme Sandra Pierantozzi, Vice-Présidente et Ministre de la santé de la République des Palaos

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

la Vice-Présidente et Ministre de la santé de la République des Palaos.

Mme Sandra Pierantozzi, Vice-Présidente et Ministre de la santé de la République des Palaos, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à la Vice-Présidente et Ministre de la santé de la République des Palaos, S. E. Mme Sandra Pierantozzi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Mme Pierantozzi (Palaos) (*parle en anglais*) : Je transmets à l'Assemblée les salutations et les meilleurs vœux du Président de la République des Palaos, Tommy E. Remengesau Jr., et du peuple et du Gouvernement de la République des Palaos.

Il y a environ 60 ans, dans son dernier discours d'investiture, le Président des États-Unis, Franklin Delano Roosevelt, méditait sur les leçons de la première moitié du XXe siècle et disait :

« Nous avons appris que nous ne pouvons pas vivre seuls en paix, que notre bien-être dépend du bien-être des autres nations éloignées ... Nous avons appris à être des citoyens du monde, des membres de la communauté humaine. »

Ces mots ont aujourd'hui encore une résonance qu'ils n'ont jamais eue par le passé au moment où les Palaos et le reste du monde entament le début du XXIe siècle. La République des Palaos connaît un développement rapide depuis son indépendance le 1er octobre, il y a neuf ans. Mais en cette ère de mondialisation rapide et alors que les événements dans le monde et surtout dans notre voisinage peuvent affecter profondément notre sécurité et notre prospérité, nous comprenons que nous devons nous associer à la communauté internationale dans ce nouveau défi afin de protéger notre peuple et notre mode de vie.

À cette fin, la République des Palaos réaffirme son appui résolu à la guerre menée par les États-Unis contre le terrorisme. Nous sommes tous gagnants lorsque des nations s'unissent pour dissuader l'agression et le terrorisme, régler des conflits, prévenir la propagation des maladies et celle d'armes dangereuses, promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, ouvrir les marchés et assurer une stabilité économique et financière, accroître le niveau de vie et

protéger l'environnement – relever donc ces nombreux défis qu'aucune nation ne peut prendre en charge seule.

Mais la mondialisation compte également des risques. Les États hors-la-loi et les conflits ethniques menacent la stabilité régionale et le progrès dans de nombreuses régions du monde. Les armes de destruction massive, le terrorisme, le trafic de drogue et d'autres crimes internationaux sont des problèmes mondiaux qui transcendent les frontières nationales. D'autres problèmes, tels que l'épuisement des ressources, l'accroissement rapide des populations, les problèmes d'environnement, les nouvelles maladies infectieuses telles que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la corruption généralisée et les flux incontrôlés de réfugiés ont de plus en plus d'effets sur la sécurité de tous les pays. Les économies nationales souffriront si l'économie mondiale est instable ou si les marchés s'effondrent, et les normes environnementales les plus strictes telles que celles énoncées dans le Protocole de Kyoto, ne protégeront pas les petits États insulaires dynamiques, comme les Palaos, si d'autres pays ne coopèrent pas pour assurer la paix et la stabilité.

La protection de l'environnement est un grand problème pour nous tous. Les décisions prises aujourd'hui sur l'environnement et les ressources naturelles peuvent affecter la sécurité de toutes les nations sur plusieurs générations. Les menaces à l'environnement ne respectent pas les frontières nationales mais elles posent des dangers à long terme pour la sécurité et le bien-être de tous les pays. La rareté et l'épuisement des ressources naturelles peuvent déclencher et aggraver des conflits. Les menaces environnementales – telles que les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'introduction de plantes et d'espèces animales nuisibles, la surpêche et l'exploitation excessive d'autres ressources naturelles vivantes ainsi que le mouvement transnational de produits chimiques dangereux et de déchets affectent directement la santé et le bien-être économique de tous les peuples du monde. Pour les Palaos, le danger immédiat est l'élévation du niveau de la mer.

Une autre question dont nous voulons traiter est celle du clonage des êtres humains. Nous pensons que toute interdiction générale et globale du clonage humain doit inclure une interdiction du clonage des embryons humains à des fins de recherche. Si l'objectif visant à trouver des traitements pour des maladies

chroniques est louable, les progrès et gains économiques réalisés en créant et en détruisant la vie humaine sont trop coûteux. Nous pensons que la recherche sur les cellules souches adultes est un domaine d'étude prometteur qui peut fournir une source éthique de cellules souches à des fins scientifiques. La communauté internationale ne doit pas laisser la vie humaine être dévaluée de quelque façon que ce soit et nous encourageons tous les États à adopter ces mesures pour interdire les techniques de génie génétique pouvant avoir des conséquences négatives sur le respect de la dignité humaine.

Dans le domaine de la santé publique, nous notons que de nombreuses personnes dans le monde souffrent et meurent chaque jour des fléaux du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme, du cancer, de la polio et de maladies similaires. Un effort international en matière de santé publique, au-delà des limites cliniques, doit être encouragé et mis en pratique si nous voulons relever certains des défis à une vie humaine de qualité.

Cet appui et ces efforts de collaboration au niveau international ont récemment eu l'occasion de se manifester, précisément, au cours de l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère. J'exhorte tous les membres de cet organe à appuyer et ratifier la Convention-cadre pour la lutte anti-tabac qui vient d'être adoptée cette année par l'Assemblée mondiale de la santé. Mais il est encore plus important de conjuguer nos efforts pour mettre en oeuvre la mission de cette Convention – lutter contre le tabagisme, source de maladies et de mortalité dans le monde entier.

L'ONU doit réellement représenter tous les peuples, et veiller à éliminer toute discrimination et toute exclusion de son fonctionnement. Pour assurer efficacement le maintien de la paix et de la sécurité, toutes les nations, petites et grandes, doivent être représentées à l'ONU. La République de Chine à Taiwan ne peut plus continuer ainsi d'être tenue en marge de la plus importante organisation mondiale et de ce cadre primordial de dialogue international. Au cours du dernier demi-siècle, la population de Taiwan a réussi, grâce à son labeur acharné, à faire de son pays la dix-septième économie mondiale et une démocratie dynamique. En 1996, Taiwan a organisé ses premières élections présidentielles directes et en 2000, elle a procédé de façon pacifique à sa première passation de pouvoirs. Depuis, le Gouvernement de Taiwan, élu au suffrage universel, a oeuvré, conformément aux

résolutions de l'ONU, à la lutte contre le terrorisme international et pour les secours humanitaires dans des pays du monde entier, tout en restant exclue du processus. L'expérience que nous avons eue avec le SRAS a prouvé que l'exclusion ne peut être bénéfique à personne. Les 23 millions de Taiwanais ont également le droit de disposer d'une voix à l'Organisation des Nations Unies et doivent être accueillis comme l'un des leurs par tous les membres de cet organe.

L'objectif principal de l'ONU est le maintien et la promotion de la paix mondiale. Elle assure son oeuvre de rétablissement de la paix et d'aide humanitaire par la coopération internationale. Ses 191 États Membres, grands et petits, riches et pauvres, s'emploient collectivement au-delà de leurs divergences de vues politiques, à relever les défis mondiaux et à faire progresser la paix. Ensemble, ils discutent et décident de la voie à suivre sur les problèmes mondiaux les plus brûlants. Je demande donc au monde aujourd'hui, à cette cinquante-huitième session de l'Assemblée générale de l'ONU, d'examiner et de discuter les causes du terrorisme et ses solutions possibles – telles qu'une intervention interconfessionnelle; par exemple, de promouvoir les normes de protection de l'environnement pour protéger notre environnement mondial; de promouvoir la santé publique mondiale; de protéger la dignité humaine, en interdisant le clonage des embryons humains, et de continuer notre quête de paix et de sécurité pour tous les peuples du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Vice-Présidente et Ministre de la santé de la République des Palaos pour la déclaration qu'elle vient de faire.

Mme Sandra Pierantozzi, Vice-Présidente et Ministre de la santé de la République des Palaos, est escortée de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao.

M. Lengsavad (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*) : Je voudrais adresser mes félicitations à M. Julian Hunte pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Nous sommes convaincus que l'Assemblée aura beaucoup à bénéficier de son

expérience et de ses compétences diplomatiques. À l'instar d'autres orateurs, je l'assure de tout l'appui et de toute la coopération de la délégation lao dans l'exercice de ses fonctions et j'espère que nos délibérations sur nombre des questions les plus pressantes de ce monde seront couronnées de succès.

Depuis notre dernière réunion, le monde a connu de grands changements et a dû relever de grands défis. Certes la paix, le dialogue, et la coopération au développement se poursuivent dans de nombreuses régions, mais nous avons pu voir un monde assailli par la terreur, les guerres civiles, les conflits armés et la violence, les actes d'agression, l'ingérence dans les affaires intérieures des États. Face à ces problèmes, nous devons tous, nous semble-t-il, faire preuve de patience, de courage et de détermination et nous employer à les résoudre par le dialogue, la diplomatie et la voie politique. À cette fin, nous devons continuer de chercher des voies multilatérales, par le biais de l'ONU. À cet égard, il nous semble que le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, mérite une mention toute particulière. Nous lui souhaitons plein succès dans ses efforts pour défendre et promouvoir les principes et les idéaux de cette Organisation universelle et nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde reconnaissance pour tous les efforts qu'il déploie déjà.

Les problèmes qui assaillent notre planète actuellement ne sont malheureusement pas limités au domaine politique ou militaire, mais s'étendent aux questions écologiques, sociales et économiques. Les plus frappants sont les questions du réchauffement de la planète, de la pollution, des catastrophes naturelles, du VIH/sida, des maladies incurables, de la pauvreté et du sous-développement, des crises des réfugiés, de la dette et de la stagnation économique, qui n'ont pas encore été efficacement résolus. La gravité de ces problèmes est encore plus aiguë dans ce contexte de mondialisation, qui creuse l'écart entre pays développés et en développement.

Nous devons donc nous employer à résoudre efficacement ces problèmes en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés il y a trois ans par cette Assemblée. Alors que nous engageons de nouveau aujourd'hui, depuis cette tribune, à atteindre ces nobles objectifs, nous voulons un monde où la pauvreté et la faim reculent; où chaque enfant ait droit à l'instruction; où les femmes aient les mêmes chances que les hommes; où les maladies

incurables soient combattues efficacement et où le monde continue d'édifier des partenariats et des liens de coopération en vue d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable.

Pendant de nombreuses années, les pays en développement sans littoral ont dû se concentrer tout particulièrement sur le traitement de leurs besoins et de leurs problèmes spécifiques. En sa qualité de Président du Groupe des pays en développement sans littoral, fort de 31 membres, la République démocratique populaire lao n'a épargné aucun effort pour faire connaître les besoins et les problèmes spécifiques de ces pays à l'échelon international. Grâce à cet effort concerté à long terme, la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, première conférence des Nations Unies de ce type, a pu se tenir le mois dernier au Kazakhstan.

La réunion a abouti à l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action d'Almaty. Nous sommes heureux que ce Programme d'action mondial traite, en premier lieu, des besoins et des problèmes particuliers des pays en développement sans littoral, tout en prenant en considération les préoccupations légitimes des pays en développement de transit. À cet égard, toutes les parties prenantes sont instamment invitées à appliquer pleinement et efficacement le Programme d'action d'Almaty dans les années à venir.

Depuis sa création, l'ONU a mené de multiples activités dans des domaines aussi divers que le maintien de la paix et de la sécurité, le développement socioéconomique, l'assistance humanitaire, la défense du droit international, les droits de l'homme et la protection de l'environnement. Ce faisant, l'ONU a remporté de nombreux succès, notamment dans le domaine du développement socioéconomique. Cependant, dans beaucoup d'autres domaines, des efforts sont encore nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats.

Comme l'a dit le Secrétaire général, M. Kofi Annan, dans son rapport annuel de cette année,

« Dans le domaine de la paix et de la sécurité, ... l'année écoulée n'a pas été une année facile pour les Nations Unies. La guerre d'Iraq a mis à rude épreuve le principe de la sécurité

collective et la force morale de l'Organisation »
(A/58/1, par. 2)

De ce fait, et compte tenu de la situation internationale actuelle, le Conseil de sécurité, principal organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, devrait veiller pleinement à garantir la paix et la sécurité dans le monde, conformément à la Charte. Les membres du Conseil de sécurité, en particulier les membres permanents, devraient faire tout leur possible pour que cet organe s'acquitte efficacement de ses fonctions de maintien de la paix et de la sécurité. Un monde sûr à l'abri du danger permettrait à toutes les nations de mieux promouvoir leur développement socioéconomique. La communauté internationale est donc instamment invitée à déployer de sérieux efforts à cet effet.

Dans un monde où la coopération pour le développement est généralisée, où chaque région a oeuvré à l'intégration économique dans l'intérêt de tous, il est regrettable que les restrictions économiques, commerciales et financières imposées à Cuba persistent. Nous réaffirmons le soutien de la République démocratique populaire lao à la résolution de l'Assemblée générale qui appelle à la levée de cette politique restrictive et ce, pour le bénéfice de tous les peuples de la région et du reste du monde.

Pour ce qui est du Moyen-Orient, nous continuons d'être vivement préoccupés par la violence continue et le recours disproportionné à la force qui n'a eu d'autres effets que la destruction et la mort tant pour la Palestine que pour Israël. Nous exhortons les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'engager sérieusement dans des négociations afin que la paix et la coopération puissent enfin être instaurées dans la région. Si on y arrive d'ici 2005, les droits inaliénables du peuple palestinien à un État indépendant et viable, existant aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité, pourraient devenir une réalité.

La République démocratique populaire lao a suivi avec une grande attention la récente évolution de la situation dans la péninsule coréenne. Nous appuyons pleinement les pourparlers à six qui ont été organisés à Beijing en août par le Gouvernement chinois et qui ont pu avoir lieu grâce à la participation active de ce gouvernement. Nous nous félicitons des progrès considérables qui ont été réalisés lors de cette réunion. Nous espérons vivement que le processus de concertation se poursuivra en vue de traiter de la

question nucléaire parallèlement au problème de la sécurité de la République populaire démocratique de Corée. Ceci contribuera sans nul doute à l'établissement d'une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires, à l'assurance d'une sécurité pour tous les pays de l'Asie du Nord-Est et à la réunification pacifique des deux Corées.

Au cours de l'année écoulée, le peuple lao, dans toutes ses composantes ethniques, a poursuivi son développement national dans l'unité et l'harmonie. Nous sommes heureux que, grâce à la mise en valeur du potentiel inexploité de tous les secteurs économiques nationaux et à l'élargissement de la coopération avec la communauté internationale, le rythme de la croissance économique n'ait cessé de s'intensifier; les moyens d'existence de nos habitants, particulièrement en milieu rural, se sont encore améliorés; et enfin et surtout, la stabilité politique et l'ordre social ont été assurés et renforcés.

Pour libérer le pays du sous-développement, outre l'effort que nous avons consenti au plan national, nous avons accordé une grande importance aux résultats obtenus dans l'intensification des efforts que nous avons déployés en faveur de l'intégration régionale de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Nous accordons une grande valeur au développement continu de la coopération entre l'ANASE, la République populaire démocratique de Chine, le Japon, la République de Corée, l'Inde et d'autres partenaires du dialogue. Par ailleurs, nous nous félicitons du nouveau chapitre qui a été ouvert dans le renforcement de la coopération entre l'ANASE et les États-Unis, notamment avec la signature de l'accord commercial bilatéral entre les Gouvernements de la République démocratique populaire lao et des États-Unis à Vientiane le 19 septembre dernier. Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier les pays amis et les organisations internationales de leur aide précieuse et de leur soutien à la cause de notre développement national.

Alors qu'un nouveau siècle commence, l'humanité entière aspire avec ferveur à la paix et à la coopération pour le développement. Conformément à la Charte et au droit international, nous devons faire, ensemble, tout notre possible pour bâtir un monde meilleur. Dans cet esprit, notre délégation lance un nouvel appel à la coopération et à l'unité en vue de concevoir et d'appliquer des mesures pragmatiques qui nous permettront de relever les défis et de surmonter

les problèmes qui affligent notre planète. Les générations futures nous sauront gré de tous les efforts que nous faisons pour mettre en place les conditions propices à la paix et à la prospérité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Jan Petersen, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Norvège.

M. Petersen (Norvège) (*parle en anglais*) : Les attaques brutales qui ont été commises contre le bureau des Nations Unies à Bagdad sont incompréhensibles. Je les condamne dans les termes les plus fermes. Les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice. Nous devons redoubler d'efforts en vue de faire respecter les principes humanitaires. Il est inacceptable que le personnel de l'ONU ne soit pas en mesure de procéder à des opérations de secours humanitaires sans mettre sa vie en danger. Il est inacceptable que le personnel de l'ONU n'ait pas accès à des personnes en détresse.

Au nom du peuple norvégien, je tiens à exprimer mon respect et mon admiration pour tous les employés de l'ONU, qui font ce qu'ils peuvent pour aider en Iraq ainsi que d'autres zones de conflit et de danger.

À moins que les besoins sécuritaires de l'Iraq ne soient satisfaits, nous perdrons un temps précieux sur la voie de la stabilité politique, de la démocratie et du développement économique et social. Sans un environnement sûr et sécurisé, l'ONU ne sera pas en mesure d'aider l'Iraq à progresser le long de cette voie. Je déplore les assassinats politiques de dirigeants religieux et politiques en Iraq.

Nous devons à présent concentrer notre attention sur les éléments requis pour reconstruire l'Iraq. La Norvège participe aux efforts internationaux visant à stabiliser et à reconstruire l'Iraq au service du peuple iraquien. Notre objectif est d'aider le peuple iraquien à reprendre le contrôle de sa propre destinée, à édifier un avenir de liberté et de justice et à vivre en paix avec ses voisins.

L'ONU doit jouer un rôle clef en arrêtant les critères et en orientant le processus de paix de façon à rétablir rapidement la souveraineté iraquienne et à transférer le pouvoir à un gouvernement iraquien. Nous devons soigneusement établir un calendrier. Nous devons également veiller à ce que les tâches dont nous chargeons l'ONU en Iraq soient réalistes et réalisables.

Le terrorisme est une force obscure, qui s'en prend aux valeurs et aux normes mêmes sur lesquelles repose la Charte des Nations Unies. La grande majorité des États Membres a uni ses forces dans ce combat, et nous avons pris d'importantes mesures conjointes à cet égard. Nous devons renforcer le rôle de l'ONU dans les domaines du désarmement multilatéral, de la maîtrise des armes et de la non-prolifération. Nous devons convenir de régimes forts et efficaces susceptibles de fournir une protection fiable contre les armes de destruction massive.

Les dirigeants du monde et le Secrétaire général se sont retrouvés il y a une semaine à New York à l'invitation de la Norvège pour examiner les moyens de combattre le terrorisme et de s'attaquer aux racines du mal. Ils ont décidé de se consacrer à la lutte contre le terrorisme et ont exprimé leur détermination à mettre l'humanité au centre de ce combat.

Nous voulons une Organisation des Nations Unies qui soit à l'écoute et qui réponde aux préoccupations de tous les États Membres et de tous les individus, aux besoins aussi bien des hommes que des femmes. Nous avons besoin d'un monde où les chances sont égales pour tous, où l'ensemble des ressources humaines mondiales – et non seulement leur moitié – sont pleinement utilisées. Nous avons la vision d'un monde plein d'humanité où les gens peuvent vivre en sécurité et dans la dignité, à l'abri de la pauvreté et du désespoir. Pour être à la hauteur des idéaux consacrés par la Charte, l'ONU doit continuer à accorder la priorité aux droits de l'homme et aux aspects fondamentaux de la gouvernance.

Que des atrocités massives soient commises en toute impunité est incompatible avec la dignité humaine et sape la sécurité à long terme. La création de la Cour pénale internationale constitue un tournant historique à cet égard.

La lutte contre le terrorisme, le renforcement de la sécurité humaine, les efforts en faveur du développement et la prévention des conflits sont des défis interdépendants. Conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement, nous nous sommes promis de réduire de moitié la proportion de la population qui vit dans la pauvreté extrême et de réduire de deux-tiers la mortalité infantile. Nous nous sommes engagés à réduire la proportion de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement de base.

La Norvège assure actuellement la présidence de la Commission du développement durable. Nous nous sommes engagés en faveur de la réalisation de progrès réels. Il est essentiel que les pays en développement, les pays développés et le secteur privé y contribuent tous. Le développement doit se fonder sur un partenariat mondial et sur des responsabilités partagées. La Norvège s'est engagée en faveur du programme de Doha pour le développement. Nous sommes confiants que le renforcement et la pleine utilisation de ce cadre multilatéral est la voie à suivre. Nous travaillerons d'arrache-pied pour remettre les négociations sur les rails.

Dans la plupart des cas, l'ONU ne s'engage sérieusement dans un conflit armé qu'une fois qu'il a éclaté. Les raisons en sont multiples, mais cela ne s'excuse pas les pertes en vies humaines, les souffrances et les retards qui en découlent sur le plan du développement et qui sont trop souvent le prix à payer pour notre inaction collective. Trop souvent, le principal résultat d'une guerre civile est d'en engendrer une nouvelle. Mais il y a bien des choses que nous pouvons faire pour y remédier.

Nous pouvons agir pour empêcher que les moteurs des conflits économiques tels que les diamants et autres ressources naturelles alimentent et prolongent les conflits. Nous pouvons agir pour réduire le commerce illégal d'armes légères. En combattant la pauvreté et en encourageant la paix et le développement, nous réalisons l'investissement le plus sain possible en Afrique. Nous aiderons l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans leurs efforts en faveur du développement économique et social ainsi que de la stabilité politique en Afrique.

La Norvège continuera d'oeuvrer pour la paix et la stabilité dans la Corne de l'Afrique. Le processus de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée entre dans une phase cruciale. Nous exhortons les deux parties à honorer leurs engagements et à ne pas hésiter, maintenant qu'ils sont à portée de main d'une paix durable. Au Soudan, des progrès importants viennent d'être réalisés. Nous appelons instamment les parties à accélérer leurs efforts en vue d'aboutir à un règlement final.

Au cours des dernières années, l'ONU a réalisé des progrès considérables dans le domaine du maintien de la paix. Les bases d'une démarche nouvelle ont été jetées. Des résultats remarquables ont été obtenus au

Kosovo, en Sierra Leone et à Timor-Leste ainsi que sur le plan du renforcement des capacités du Département des opérations de maintien de la paix ainsi que du Système de forces et moyens en attente des Nations Unies.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit faire face à une tâche particulièrement ardue. Au bout de deux ans, de grandes réalisations ont été enregistrées, mais la situation continue d'être instable. Un environnement sûr et sécurisé est nécessaire à une croissance économique, et la pleine application de l'Accord de Bonn n'est pas en place. Nombre de personnes souffrent de pénuries alimentaires et ont besoin d'aide. Des élections sont prévues pour l'année prochaine. L'autonomisation des femmes laisse encore à désirer. Si la sécurité n'est pas garantie à l'échelle du pays, la consolidation de la nation en Afghanistan sera en danger. Une présence internationale soutenue sera nécessaire dans un avenir prévisible.

L'OTAN assure le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité. La Norvège, en tant que membre de l'OTAN, a un enjeu supplémentaire dans l'édification d'un avenir pacifique et prospère pour le peuple afghan. Nous avons décidé de faire de l'Afghanistan un de nos pays partenaires dans la coopération au développement.

Au Sri Lanka, le processus de paix en est à un tournant décisif. Nous espérons que les parties seront bientôt en mesure d'engager des négociations en vue de créer une administration intérimaire pour la province du nord-est. Il est vital que les parties parviennent à un accord et reprennent des négociations de paix directes dans le cadre du calendrier envisagé.

L'aménagement d'une infrastructure économique est également important pour tous au Sri Lanka. Parallèlement au processus politique, les parties devraient faire preuve de prudence en entamant la tâche importante de reconstruction et de développement.

Le Président assume de nouveau la présidence.

La Norvège demeure fermement attachée à son rôle de facilitateur du processus de paix entre le Gouvernement sri-lankais et les Tigres libérateurs de l'Eelan tamoul. Nous appelons la communauté internationale à déployer des efforts en vue de la reconstruction et du relèvement au Sri Lanka.

Au Myanmar, le gouvernement a récemment révélé son intention d'inviter l'opposition démocratique et les minorités ethniques à participer en vue de forger un consensus national. Une bonne façon de commencer serait pour le gouvernement de procéder à la libération inconditionnelle et immédiate d'Aung San Suu Kyi, démontrant ainsi que ses intentions sont sincères. Cela pourrait présager le début d'une nouvelle ère politique au Myanmar. La Norvège reste prête à appuyer les efforts visant à rendre la démocratisation irréversible. Nous appuyons fermement le rôle de l'ONU et sommes d'avis que la participation active des pays de la région sera essentielle pour la recherche d'une solution.

L'année 2003 est une année tragique pour les Israéliens et les Palestiniens. Leur acceptation de la Feuille de route est de bonne augure, mais c'est à nouveau la violence et non pas la politique qui détermine le cours des événements. Une solution politique est nécessaire, reposant sur un processus parallèle où Israël prend des mesures importantes pour mettre un terme à l'occupation et où l'Autorité palestinienne prend des mesures déterminées pour lutter contre la terreur. Le but ultime, auquel nous demeurons attachés, c'est celui de deux États – Israël et la Palestine – vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

La Norvège demande instamment à Israël de faire son maximum pour assouplir les conditions de vie des Palestiniens. En sa qualité de Président du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, la Norvège reste déterminée à reconstruire les zones palestiniennes.

La Norvège estime également que les parties doivent profiter de l'assistance de la communauté internationale et des pays individuels par le biais de mécanismes de surveillance appropriés.

L'année dernière a été une année éprouvante pour l'ONU. Le multilatéralisme a subi les pressions de ceux qui continuent à mettre en cause la primauté de l'ONU et à rechercher ailleurs des solutions.

La réponse à ce défi est de faire en sorte que l'ONU devienne plus efficace et donc mieux à même de traiter des questions figurant en tête des priorités internationales. En rendant l'ONU plus pertinente, nous pouvons accroître son autorité et sa légitimité. La Norvège souscrit à l'avis du Secrétaire général selon lequel les États Membres doivent procéder à un

examen approfondi des institutions actuelles de l'ONU et se demander si elles conviennent aux tâches qui nous sont confiées.

Il est temps de faire avancer la réforme du Conseil de sécurité. Il est temps également de s'accorder sur un ordre du jour plus approprié pour l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission des droits de l'homme. La Norvège met l'accent sur la réforme des travaux de la Première Commission. Nous nous félicitons donc de la décision du Secrétaire général de nommer un groupe de haut niveau chargé de faire des recommandations sur les moyens de renforcer concrètement les principaux organes de l'ONU et les relations entre eux. La Norvège, comme les autres pays nordiques, est de longue date attachée à la réforme. Nous sommes prêts à contribuer au succès des initiatives du Secrétaire général.

Les objectifs et les idéaux de l'ONU sont toujours aussi pertinents – maintenir la paix et la sécurité, réaffirmer la foi dans les droits humains fondamentaux, établir les conditions de justice et de primauté du droit international ainsi que promouvoir le développement économique et social.

Le monde a changé depuis 1945, mais l'ONU n'a pas évolué avec lui. Je demande instamment aux États Membres de combiner leurs efforts animés d'un sens de l'unité retrouvée, de façon à ce que nous puissions transformer notre Organisation conformément à l'esprit collectif qui sous-tend la Charte.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Didier Opertti, Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay et ancien Président de l'Assemblée générale.

M. Opertti (Uruguay) (*parle en espagnol*) : L'Uruguay a foi dans l'Organisation des Nations Unies. Il a confiance en elle. Il appuiera l'Organisation et continuera d'y contribuer, comme il l'a fait depuis qu'il est devenu l'un de ses Membres fondateurs. Il est réconfortant de constater qu'en cette période de crise, ce sentiment est exprimé par la quasi-totalité des membres de l'Assemblée.

Il y a près de 60 ans, l'ONU a été créée pour favoriser et organiser la coopération multilatérale grâce à laquelle la communauté internationale a convenu d'aborder et de résoudre les problèmes communs. La structure de cette institution, le fonctionnement de ses

organes, les droits et obligations de ses Membres, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte de San Francisco - tout cela reflète la réalité politique internationale de l'époque.

Mais pendant plus d'un demi-siècle, des changements profonds sont intervenus dans la structure de la société internationale. Ses acteurs se sont multipliés et diversifiés. Des manifestations de violence nouvelles et plus dangereuses sont apparues. De nouvelles menaces à la paix qui n'avaient pas été envisagées par les auteurs de la Charte se sont manifestées avec une fréquence accrue. En même temps se sont intensifiées certaines tendances qui affectent gravement le bien-être de l'humanité, telles que la détérioration accélérée de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles, les épidémies et le contraste entre les sociétés de consommation et celles qui vivent dans la pauvreté extrême.

Ces dernières années, et notamment au cours du présent débat général, l'accent a été mis en particulier sur la nécessité de réformer et de revitaliser l'ONU afin de l'adapter à la situation actuelle. L'Uruguay partage cette position non pas parce qu'elle considère que l'Organisation n'a pas été tout à fait efficace dans la gestion de certaines crises récentes, mais parce qu'elle conçoit que l'ampleur des changements intervenus dans le monde justifie la recherche de formules pour adapter l'Organisation.

S'il est vrai que le système de sécurité collective mis en place par la Charte de San Francisco n'a pas toujours su répondre aux crises avec efficacité; à maintes occasions, l'action multilatérale de l'ONU a toutefois permis de restaurer la paix dans bon nombre de régions et de pays et a contribué à consolider la démocratie et à accélérer la reconstruction des pays touchés. Plus nombreuses encore sont les situations où l'Organisation, par le biais de ses organes, a exercé un contrôle bénéfique et décisif sur les crises et les conflits, évitant la détérioration de la situation et assurant son règlement pacifique.

Le processus de réforme est indispensable et irremplaçable et doit être poursuivi. À notre avis, il faut se fonder sur les quelques prémisses suivantes :

La première consiste à préserver les buts et les principes de l'Organisation, tels qu'ils sont consacrés dans la Charte de San Francisco. Après tout, si nous nous réunissons ici chaque année au siège de l'ONU, c'est parce que nos nations sont unies autour des

valeurs et des idéaux incarnés dans la Charte et partagés par l'humanité entière, dont la force permanente et universelle subsiste même au-delà des avatars et des hasards de l'histoire.

La deuxième prémisse est que le processus de réforme doit s'orienter principalement vers le renforcement de l'action multilatérale, car jamais auparavant il n'a été aussi indispensable que le monde coopère et agisse de concert pour régler les problèmes internationaux. La multiplication et la diversification des acteurs sur la scène internationale, le rétrécissement du monde, l'interdépendance croissante due au renforcement des échanges et au développement remarquable des technologies de l'information et des communications et, surtout, la mondialisation et les menaces à la paix, à la sécurité et au bien-être de nos populations – tout cela exige des ripostes mondiales et solidaires. Pour reprendre les paroles prononcées il y a deux semaines par le Secrétaire général devant l'Assemblée, l'Uruguay exprime sa conviction que « les problèmes et défis communs appellent des réponses collectives » (A/58/PV.7).

Il y a deux ans, la communauté internationale, à travers les organes de l'ONU, a donné une preuve exemplaire de solidarité et a agi efficacement et de façon multilatérale pour réagir contre le terrorisme qui défie les gouvernements, les peuples, les idéologies, les religions et, surtout, la raison humaine ancrée dans des valeurs telles que la tolérance, la compassion, la solidarité et le respect des droits.

L'attentat perpétré contre le bureau des Nations Unies à Bagdad – pour lequel nous présentons nos sincères condoléances au Secrétaire général de l'ONU – n'est qu'une preuve de plus de la barbarie et du fanatisme que nous pourrions vaincre que si nous travaillons ensemble. Avec cette attaque, le terrorisme a clairement montré son universalité destructive. La disparition de l'Envoyé spécial Sergio Vieira de Mello et d'autres collègues est le symbole de la tragédie vécue.

De même que la lutte contre la pauvreté, le terrorisme ne peut pas être vaincu comme un ennemi classique, en se contentant de gagner une victoire. L'élimination du terrorisme est un objectif permanent dont l'aboutissement demande du temps, de la patience, de la persévérance. Ce n'est qu'à travers la concertation et l'action multilatérale qui vise surtout les racines du terrorisme – et pas seulement ses

manifestations les plus atroces – que l'on pourra réduire et peut-être éliminer cet ennemi pervers ubiquiste et, en tout cas, garantir son plein rejet.

L'Uruguay, qui est partie à la plupart des instruments internationaux de lutte contre le terrorisme, accorde une priorité à la conclusion d'une convention générale contre le terrorisme international. À cet égard nous voulons faire part au Secrétaire général de notre satisfaction pour avoir choisi la criminalité transnationale organisée et le terrorisme comme thème de la cérémonie de signature et d'adhésion aux traités promus par l'Organisation à l'occasion du débat général.

La troisième prémisse est que nous ne devons pas oublier que depuis plusieurs années l'ONU a entamé un processus d'autocritique et d'autoréforme basée sur l'idée que pour renforcer une institution, il faut en renforcer les organes. Ces réformes sont mises en oeuvre dans trois des organes principaux de l'Organisation. Les modalités pour chacun de ces processus diffèrent : en ce qui concerne le Conseil de sécurité, nous recherchons la réforme de sa composition pour lui donner une meilleure représentativité et renforcer son caractère démocratique sans compromettre son efficacité; pour l'Assemblée générale, nous voulons la revitaliser afin que ses décisions retrouvent l'autorité du passé; et pour le Secrétariat, le but de tous ces changements est de le rendre plus efficace, objectif qui fait l'objet des grands efforts déployés par le Secrétaire général, Kofi Annan. Ces trois processus sont intimement liés. Mais, malgré ces liens, nous pensons qu'ils doivent se dérouler, comme ceci est le cas actuellement, séparément, chacun dans son forum respectif.

Pour l'Uruguay, l'un des aspects les plus importants de ces réformes est le renforcement de l'Assemblée générale que vous présidez avec tant de dignité, Monsieur le Président, et dont les décisions sont les manifestations les plus authentiques de la volonté de la communauté internationale. Les récentes réformes visent à accroître l'efficacité de cet organe, mais il faut des changements plus profonds pour rétablir l'autorité que lui confère la Charte et que l'Assemblée a exercée dans le passé. Nous pensons qu'il reste encore beaucoup de choses à réformer. Des structures et des procédures obsolètes subsistent. Il faudrait examiner et évaluer l'Organisation, le déroulement et les résultats de la session annuelle qui nous réunit ici tous les ans, y compris l'idée de

concentrer la négociation de dizaines de résolutions en quelques semaines. L'Uruguay appuiera toutes les mesures radicales prises pour revitaliser l'Assemblée. Une meilleure relation entre les organes est, sans doute, un des autres aspects nécessaires de la réforme.

La quatrième et dernière prémisse est que les efforts pour réformer les institutions doivent être complétés par des efforts importants pour changer notre propre comportement en tant que Membres de l'Organisation de Nations Unies. En acceptant d'adhérer à cette organisation, nous avons accepté de remplir de bonne foi les obligations internationales découlant des nombreux traités, conventions et autres instruments résultant de l'énorme travail législatif accompli par cette Assemblée, les institutions de l'ONU, les conférences spécialisées et d'autres organismes.

Cependant, les dispositions de beaucoup de ces instruments ne sont parfois pas appliquées. Parfois, dans une mauvaise interprétation de la défense de la souveraineté, les attentes communes sont contrariées pour satisfaire les intérêts nationaux, qui souvent n'ont pas une importance décisive. La protection de l'environnement et le droit de la mer sont des exemples pertinents, mais pas les seuls, de domaines où l'on constate un fort contraste entre la législation abondante qui existe et le degré de mise en oeuvre. Par conséquent, une année après l'autre, les institutions et les organismes internationaux compétents ainsi que les autorités scientifiques nous informent que la dégradation de l'environnement en général, l'exploitation abusive des ressources naturelles, la pollution des mers et la diminution ou l'extinction d'espèces marines continuent.

La question du respect des obligations assumées constitue le maillon faible de la chaîne du multilatéralisme. Nous devons rechercher les moyens de faire respecter les obligations internationales. À long terme, la satisfaction des intérêts communs est le meilleur moyen de satisfaire l'intérêt national.

Sans préjudice de cette profession de foi dans l'ONU, l'Uruguay, pays d'Amérique latine, participe en tant que membre actif à l'Organisation des États américains et au système interaméricain en général. L'Uruguay est également pleinement attaché aux processus d'intégration régionale, notamment au Marché commun Sud-Sud. Nous voyons que ces mécanismes d'intégration sont un moyen prometteur qui nous aidera à surmonter les difficultés résultant de

notre condition de pays en voie de développement, qui émerge indubitablement de la crise économique la plus grave de son histoire, et qui essaye de surmonter les obstacles l'empêchant de s'insérer dans l'économie mondiale, comme, par exemple, les nombreuses subventions que les pays industrialisés accordent à leurs agriculteurs.

À cet égard, nous ne pouvons pas manquer de mentionner la récente Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún, dont l'absence de progrès constitue un signal négatif adressé à un monde qui réclame des règles commerciales plus justes et équilibrées, notamment pour des pays comme le mien, l'Uruguay, dont l'économie dépend avant tout de la production de biens agricoles. Nous espérons qu'un nouvel élan dans les négociations nous permettra, au cours des semaines et des mois à venir, à Genève de parvenir à des résultats positifs dans l'intérêt des pays les moins avancés et pour l'avenir même du commerce international dans son ensemble.

Pour terminer, j'aimerais exprimer la satisfaction et la fierté que nous éprouvons de vous voir, Monsieur, le Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie, pays amis des Caraïbes, Président de cette Assemblée. Je vous souhaite plein succès dans votre travail.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne à présent la parole à S. A. R. le prince Mohamed Bolkiah, Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam.

Le Prince Mohamed Bolkiah (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*): Je vous félicite, Monsieur le Président, ainsi que le peuple de Sainte-Lucie, pour votre élection. Je remercie également votre prédécesseur, M. Kavan, pour le travail qu'il a accompli au cours de l'année écoulée. Vous pouvez compter sur notre plein appui et sur nos meilleurs vœux dans tous vos efforts pour promouvoir les intérêts des Membres de cette Assemblée.

Je tiens à ajouter à ces salutations mon appréciation profonde au Secrétaire général et à son personnel. Nous sommes très reconnaissants en effet de leur dévouement et des services qu'ils ont rendus au cours d'une des années les plus difficiles de l'histoire de l'ONU.

Je tiens particulièrement à exprimer, une fois de plus, la plus profonde sympathie du Gouvernement et du peuple du Brunéi Darussalam aux familles de

Sergio Vieira de Mello et de tous ceux qui ont perdu des proches, des collègues et des amis dans l'attentat contre le bureau des Nations Unies à Bagdad. Son Excellence et son équipe étaient nos fonctionnaires, nos représentants, et ils étaient des nôtres. Les attaquer c'était nous attaquer tous. C'est pourquoi, nous condamnons cette attaque et tous les autres actes de terrorisme.

Lorsque le Brunéi Darussalam a eu l'honneur de devenir un État Membre de cette organisation, nous nous sommes engagés à défendre deux principes. Le premier était le statut de nation et tout ce que cela comporte au regard de la primauté du droit international et des procédures qui gouvernent les affaires de cette Assemblée. Le second était la prise de décisions multilatérales et, en conséquence, tout ce que cela implique: respecter les autres États Membres, faire preuve de compréhension face à leurs graves préoccupations et reconnaître la nécessité d'un dialogue et de consultations en tant que partenaires égaux dans la conduite des affaires internationales, en dépit de la durée du processus et des déceptions qu'il peut engendrer.

Nous persistons à croire en ces principes malgré de nombreuses déconvenues qui ont marqué l'année écoulée, que ce soit ici aux Nations Unies ou plus récemment au début de ce mois, à l'Organisation du commerce international. Nous estimons que ces principes sont la seule base sur laquelle les affaires internationales peuvent être conduites équitablement. Ils s'appliquent à toutes les grandes organisations politiques et économiques dont nous sommes membres et nous nous tournons vers l'ONU pour les faire respecter.

De même, l'ONU est ce que nous la faisons. Nous formons la plus large coalition de l'histoire et nous partageons la responsabilité de ses succès et de ses échecs. Parmi ces derniers, figure notre incapacité à introduire les changements qui sont nécessaires si nous voulons évoluer avec l'époque dans laquelle nous vivons.

Depuis 1992, cette Assemblée conduit des débats sur la réforme. Cette réforme a reçu l'appui d'une large majorité ici, notamment celui des membres du Mouvement des pays non alignés. Nous pouvons maintenant clairement voir les résultats de notre incapacité à tirer parti de cet appui. Note Conseil de sécurité a été gravement divisé et l'année écoulée nous

laisse amers. Pour les peuples que nous représentons, qu'il s'agisse des peuples des pays en développement année après année, de la population iraquienne pendant plus de 10 ans, et des Palestiniens depuis plus d'un demi-siècle, les conséquences ont été encore plus désastreuses.

Durant tout ce temps, les États Membres ont été pleinement conscients que la prise de décisions à l'ONU devait être plus globale et véritablement multilatérale. En de nombreuses occasions, ils ont exprimé le désir que l'Organisation reflète davantage le monde d'aujourd'hui plutôt que celui d'il y a un demi-siècle. Ils veulent sentir qu'ils prennent pleinement part aux décisions que prend l'Organisation.

Cependant, vu son fonctionnement actuel, de nombreux observateurs pensent que les États Membres de cette organisation sont trop faibles pour pouvoir résoudre efficacement les grandes questions du jour. On prétend que les affaires internationales échappent maintenant au contrôle des nations prises séparément. Elles sont mondiales : finance mondiale, économie mondiale, développement mondial, pauvreté mondiale, crime mondial et, bien entendu, terrorisme mondial. Par conséquent, des voix s'élèvent pour dire qu'une assemblée de nations individuelles, dont beaucoup d'entre elles sont petites et encore en développement, n'a pas le pouvoir de répondre à ces questions.

Il s'agit là d'un scénario déprimant et, bien entendu, aucun d'entre nous ici ne veut vraiment y croire, mais il a un avantage. Il nous oblige à examiner ce que l'ONU peut effectivement réaliser avec le plus d'efficacité possible et ce qu'elle peut réellement accomplir. Il est à craindre que la plupart de nos peuples aujourd'hui répondraient : « peu de choses ». Cette réponse est un argument puissant en faveur de la réforme.

J'estime par conséquent, que nous devons sincèrement assumer notre part de responsabilité dans les sentiments de désespoir et de frustration exprimés par les citoyens et aussi par de nombreux gouvernements. Pour le moment, rétablir leur confiance en la capacité des Nations Unies à agir en leur nom est peut-être dans l'immédiat notre tâche la plus importante. D'un côté, les grandes institutions du monde sont techniquement multilatérales. Elles sont dirigées par les gouvernements de ce monde. Cependant, en fait, un grand nombre de ces gouvernements se sentent exclus des décisions les plus

importantes. Nombre de parties prenantes se sentent elles-aussi laissées à l'écart.

Le multilatéralisme, en d'autres termes, semble avoir ses limites, et il semblerait que les nations les plus fortes prennent le dessus. Nous espérons pouvoir mettre un terme à cette division fondamentale. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de ce que dans son allocution la semaine dernière notre Secrétaire général ait mis l'accent sur le besoin d'une réforme. Nous félicitons le Secrétaire général des réformes structurelles qu'il a supervisées. Nous le remercions aussi, pour toutes les fois, où il nous a fait partager son point de vue ainsi que celui de son équipe, et nous le remercions de la confiance qu'il n'a cessé de mettre en l'avenir de notre organisation mondiale.

Nous partageons toujours son optimisme. Néanmoins, ce sentiment ne persistera que si un accord sur la réforme de l'ensemble du système des Nations Unies s'avère une réelle possibilité. Nous sommes conscients de l'extrême difficulté que représente ce changement global. Les rapports de votre propre Groupe de travail, Monsieur le Président, témoignent d'une tendance fâcheuse apparue ces dix dernières années. Il y a de plus en plus de propositions et les approches de base divergent sans cesse. Même si dans l'ensemble nous partageons les mêmes objectifs, nous restons divisés sur les moyens de les atteindre.

Les divisions que nous avons connues cette année, suggèrent toutefois que nous ne pouvons pas continuer à retarder le changement. Elles sont un test pour la capacité réelle de l'ONU à évoluer. Nous devons passer ce test, ainsi nous continuons d'appuyer le travail sur la réforme du Conseil de sécurité et offrons au Secrétaire général nos vifs encouragements pour les propositions qu'il a présentées la semaine dernière.

Face aux problèmes actuels, les Nations Unies doivent continuer d'offrir de bonnes raisons d'optimisme. Ceci appelle un effort résolu et uni pour s'attaquer aux causes profondes de la colère de tous ceux qui se sentent injustement traités. Pour réussir, l'ONU doit constituer un véritable partenariat entre les nations, défendre notre idéal et notre sens de la justice humaine, ce qu'aucun autre organisme ne peut faire à sa place.

C'est à cela qu'était consacré le travail de Sergio Vieira de Mello et de ses collègues. Pour honorer leur mémoire, et la mémoire de tous ceux qui ont donné

leur vie pour cette organisation, nous devons tous nous efforcer de travailler ensemble bien mieux que nous ne l'avons fait au cours de l'année écoulée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Godfrey Smith, Ministre de la justice, des affaires étrangères et de la coopération du Belize.

M. Smith (Belize) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de la sagesse de l'Organisation des Nations Unies pour son choix de l'un de nos éminents diplomates des Caraïbes, M. Julian Hunte, en tant que Président de cette cinquante-huitième Assemblée générale. Je vous assure, Monsieur, que l'énergie et l'ardeur que vous apporterez à notre tâche produiront des résultats considérables au cours de cette très importante session.

Nous continuons à avoir beaucoup de chance de bénéficier de la vigoureuse direction de notre Secrétaire général, dont le savoir-faire et la compassion sont particulièrement nécessaires aujourd'hui. Ses propos mardi dernier sonnaient fort et vrai, et nous devrions tous en prendre note.

Et puisque je parle de nous tous, nous devons respecter le principe de l'universalité de notre Organisation. Il est temps d'admettre Taiwan au sein de l'Organisation des Nations Unies. Taiwan s'est illustré en tant que membre exemplaire de la communauté internationale, faisant preuve d'un profond sentiment de solidarité envers les petites nations pauvres.

Le Premier Ministre du Belize a dit :

« Lorsque nous tournons notre attention vers la scène internationale, nous voyons davantage de raisons d'être anxieux. Nous pouvons nous demander, à la suite de tous les événements qui ont marqué la construction du système international et la cristallisation du droit international entre 1945 et aujourd'hui, lequel des principes fondamentaux suivants est respecté en pratique, ou même est simplement à l'abri de toute remise en cause théorique : le règlement pacifique des différends; le droit à l'autodétermination, la souveraineté et l'intégrité territoriale; la non-ingérence dans les affaires intérieures des États; le droit des peuples à choisir le système social et politique de leur choix; le respect des droits de l'homme en matière sociale, économique et politique; le non-

recours à la force ou à la menace de la force dans le règlement des différends; le respect de la primauté du droit international; le respect de la Charte des Nations Unies; et les efforts en faveur d'une gouvernance mondiale fondée sur le multilatéralisme et la primauté de la raison plutôt que de la force.

Lequel de ces principes est à l'abri de toute atteinte? En vérité, sur la scène internationale, il semble que nous sommes en chute libre vers la barbarie ».

Ce n'est pas que la barbarie soit quelque chose de nouveau, mais celle-ci semble rencontrer une plus grande tolérance, et nous paraissions moins capables de l'endiguer.

Dans un monde où règne la peur et où domine le terrorisme, y compris le terrorisme d'État, nous devons nous concentrer sur ce qui doit être fait pour sauver notre humanité.

M. Rakhmonov (Tadjikistan), Vice-Président, assume la présidence.

Lorsque nous contemplons la scène internationale, où le multilatéralisme est menacé et où le développement des peuples est bloqué par les pratiques des riches et des puissants, nous pouvons trouver une consolation en sachant qu'en définitive les idées sont plus fortes que les armes. Et nos idées, à nous les Nations Unies du monde, sont exposées avec clarté et puissance dans notre Charte. Oui, la Charte doit être réformée. Nous devons d'urgence rendre notre pratique plus démocratique. Les petits États constituent la majorité parmi nos Membres, et la démocratie la plus élémentaire exige que nous ayons davantage voix au chapitre que ce que notre Charte autorise aujourd'hui. Cependant les principes fondamentaux de la Charte restent valables. L'essentiel est en place.

L'Article 1 de la Charte exprime le but fondamental des Nations Unies : « maintenir la paix et la sécurité internationales, et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix... ». L'Article 24 de la Charte confère au Conseil de sécurité « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales ». Et d'après l'Article 42, si le Conseil de sécurité estime que les mesures autres que l'usage de la force « seraient

inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales ». Une telle action doit bien entendu avoir fait l'objet d'un accord collectif et ne pas être unilatérale.

Je demande aux membres de l'Assemblée : Y a-t-il une partie quelconque de ces textes dont le sens nous échappe? Cela semble parfaitement clair et évident à nous autres, petits États, qui dépendons pour notre existence même de la Charte des Nations Unies et du respect des principes internationaux et du droit international. Nous devons aujourd'hui faire face à cette question : sommes-nous devenue une Organisation inutile ? Et je réponds que cela ne sera le cas que si nous nous rendons inutiles. Et nous ne le ferons que si nous sommes déterminés à nous autodétruire.

Nous pouvons plaider ici pour de nombreux objectifs très nobles, comme ceux que contient notre Déclaration du Millénaire. Nous pouvons nous exprimer sur les nombreuses injustices qui affectent tant de personnes et de pays dans l'état actuel du monde. Mais tout cela serait futile si notre Organisation des Nations Unies elle-même cessait d'être efficace ou devenait inutile. C'est pourquoi j'ai limité mon intervention à un seul appel, adressé aux grandes nations comme aux petites, aux puissantes comme aux faibles : gardez l'ONU en vie, respectez sa Charte, pliez-vous aux principes internationaux collectivement admis et au droit international. C'est tout ce que nous demandons. Avant tout, n'abandonnons pas ce qui a coûté tant de temps et d'efforts, tant de sang versé, pour parvenir à une phase modeste mais importante – notre système multilatéral.

Toutes les nations civilisées s'accorderont sûrement avec cet appel plutôt que de laisser le monde plonger dans la barbarie. Le multilatéralisme ou le chaos! Vive l'Organisation des Nations Unies!

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne la parole à S. E. M. Surakiart Sathirathai, Ministre des affaires étrangères du Royaume de la Thaïlande.

M. Sathirathai (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Avant tout, je voudrais m'associer à la communauté internationale pour rendre hommage à Sergio Vieira de Mello et à tous les membres du personnel des Nations

Unies tués ou blessés lors de l'attentat terroriste perpétré contre le siège de l'Organisation des Nations Unies à Bagdad. Nous condamnons vivement ce lâche attentat et réaffirmons notre détermination de soutenir les efforts de l'ONU s'agissant de tracer la voie de la stabilité, de la sécurité et de la souveraineté de l'Iraq.

Au nom du Gouvernement et du peuple thaïlandais, je voudrais exprimer mes sincères félicitations à M. Julian Hunte, de Sainte-Lucie, pour son élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que, sous sa direction avisée et exemplaire, la présente session, qui intervient en une période si difficile, sera couronnée de succès. Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer son prédécesseur, M. Jan Kavan, dont les efforts inlassables ont mené l'ONU sur une voie constructive durant une année pourtant riche en défis ardu.

La présente session se déroule à un moment charnière où, comme le Secrétaire général l'a dit dans son allocution, « nous sommes à la croisée des chemins » (A/58/PV.7). Cette voie était censée mener à l'édification d'un système multilatéral garantissant un monde meilleur à toute la race humaine. C'est en ce moment charnière que les menaces et les défis lancés au multilatéralisme ces 12 derniers mois ont mis en lumière, plus que jamais, que pour vaincre, tous ensemble, les menaces et les défis à la paix, à la sécurité et à la prospérité mondiales, le monde ne pouvait précisément pas se passer du multilatéralisme. Mais la question qui se pose et dont beaucoup se sont faits l'écho à cette tribune est de savoir comment y parvenir.

En tant que figure de proue des institutions multilatérales, l'ONU doit mener à bien sa tâche dans le contexte de ces réalités. Le Secrétaire général a exposé sa vision concernant la réforme envisagée de ces institutions et a proposé de constituer un groupe de haut niveau d'éminentes personnalités. La Thaïlande prête son soutien à la noble entreprise du Secrétaire général et espère qu'au cours de la prochaine session, il nous présentera une proposition qui nous guidera dans la bonne direction.

Bien des opinions différentes, convergentes et divergentes, ont été exprimées dans cette salle lors du présent débat général. Ce fait illustre bien la nécessité pour la communauté internationale d'apprendre à vivre avec les différences qui la caractérisent et à les tolérer.

Nos cultures, nos religions et nos valeurs sont peut-être différentes, mais nos différences et notre diversité ne doivent pas devenir une source d'hostilité. Nous devons y puiser la force commune de renforcer les partenariats et le multilatéralisme. Nous pensons que promouvoir des partenariats véritables ainsi que la sécurité collective, aidera l'ONU dans sa mission de réaliser ses nobles objectifs.

De Timor-Leste à la Sierra Leone, en passant par la Bosnie-Herzégovine, la communauté internationale peut être fière du partenariat qu'elle a forgé dans le cadre d'opérations de maintien de la paix placées sous l'égide de l'ONU. La Thaïlande est fière de compter parmi les 89 pays qui participent aux opérations de maintien de la paix de l'Organisation et elle souhaite réaffirmer sa volonté de poursuivre ce partenariat, où et quand il sera nécessaire, par l'intermédiaire de sa participation au système des arrangements relatifs aux forces en attente, ainsi que nous l'avons déjà fait s'agissant du Timor-Leste et de l'Afghanistan. La Thaïlande a déjà versé une contribution de 250 000 dollars en faveur de l'Iraq, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, et elle est disposée à fournir 500 000 dollars de plus afin d'offrir de la viande séchée préparée conformément aux règles diététiques de l'islam. Des ingénieurs militaires du génie civil, ainsi que du personnel médical, sont aussi envoyés en Iraq afin de fournir une assistance humanitaire supplémentaire. Nous espérons que la paix finira par régner dans la région.

Personne ne mérite autant la paix, la stabilité et un avenir prospère que les peuples du Moyen-Orient. Voilà bien trop longtemps qu'elles endurent violence, actes de terrorisme et désespoir. Nous demandons à la communauté internationale d'unir ses forces pour régler ce problème. Toutes les parties doivent saisir l'occasion qui leur est donnée d'emprunter la voie qui mènera à une paix juste et complète, de sorte que le peuple israélien et le peuple palestinien vivent enfin dans la paix, la sécurité et en harmonie.

Le terrorisme n'épargne personne, fort ou faible, riche ou pauvre. Pour l'emporter contre le terrorisme, le seul moyen est d'être uni. Le Gouvernement thaïlandais a collaboré étroitement avec la communauté internationale pour débarrasser le monde de ce fléau. La législation interne a été amendée afin de permettre au pays de s'attaquer aux activités terroristes et d'en éliminer plus efficacement le financement. Nous ne

laissons rien au hasard dans notre lutte contre le terrorisme international.

Vivre à l'abri de la terreur et de la misère étant deux éléments fondamentaux de la sécurité humaine, il est clair que cette dernière ne pourra devenir une réalité par la volonté d'un seul pays. La sécurité collective n'est atteinte, à la vérité, que lorsque tous les pays décident de joindre leurs efforts à cet effet. La sécurité humaine sera donc obtenue lorsque les pays décideront de transcender leurs différences et de forger un partenariat fort en faveur de cet objectif.

C'est pourquoi la Thaïlande considère son appartenance au Réseau de la sécurité humaine comme un partenariat important et une force complémentaire des valeurs fondamentales de l'ONU, s'agissant de promouvoir la paix et la sécurité, le développement économique et social, les droits de l'homme, les questions humanitaires et le droit international. Il y a à peine deux semaines, la Thaïlande était fière d'accueillir la cinquième Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. C'était la première fois que cette Réunion avait lieu en Asie, région où les mines terrestres sont une menace à la sécurité de centaines de millions d'individus. Pendant toute la durée de notre présidence de la Convention, jusqu'à la première conférence d'examen qui aura lieu en novembre 2004, la Thaïlande mettra tout en oeuvre pour garantir que de nouvelles réalisations et des progrès considérables soient enregistrés concernant les objectifs clefs de la Convention, à savoir le déminage, l'aide aux victimes, le stockage et la destruction des mines, et la ratification universelle de la Convention.

Sur l'ensemble du continent et en tant que l'un des trois partenaires asiatiques de la coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Thaïlande s'efforce de construire de liens solides entre l'Asie, notamment l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, et l'Europe. Nous estimons que, non pas malgré les différences entre nos valeurs culturelles et sociales, mais en raison de ces différences, l'Asie et l'Europe apprendront l'art de vivre ensemble, construisant ainsi un monde placé sous le signe de la sécurité collective.

Les stupéfiants et les pandémies ne connaissent aucune frontière et sont devenus une menace à la sécurité collective au même titre que le terrorisme.

Tout comme face au terrorisme, un partenariat décidé et résolu pour l'action, à tous les niveaux, est nécessaire si l'on veut s'attaquer à ces problèmes mondiaux et parvenir au développement durable.

Le Gouvernement thaïlandais a déclaré la guerre aux stupéfiants depuis qu'il est entré en fonctions en février 2001. Nous avons fait de cette année le point fort de notre campagne. Notre combat contre le fléau de la production et du trafic de drogues, en particulier contre les méthamphétamines, doit être total. Dans les limites de ce qui est permis par la loi, nous avons élaboré une campagne stratégique intégrée, qui aborde les questions de la prévention, du traitement et de la réinsertion, ainsi que de l'élimination du trafic. Nous espérons être en mesure de proclamer notre victoire totale d'ici à la fin de cette année.

Nous avons mis sur pied un partenariat plus efficace avec nos voisins, directs ou non, pour éliminer une fois pour toutes ce fléau mondial. En juin dernier, la Thaïlande a accueilli une rencontre de cinq nations, rassemblant la Thaïlande, la Chine, l'Inde, la République démocratique populaire lao et le Myanmar, afin de débattre de la lutte contre la criminalité transnationale, notamment du problème du trafic de stupéfiants. En outre, la Thaïlande met aussi en place un partenariat à l'échelle mondiale en travaillant main dans la main avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en tant que partenaire assumant ses responsabilités pour contrer les drogues et le crime dans un contexte mondial.

Tout comme les drogues déchirent le tissu social dans chaque pays, les maladies telles que le VIH/sida déciment les ressources humaines aux quatre coins de la planète. La Thaïlande se félicite de la tenue de la réunion plénière de haut niveau sur le VIH/sida, le 22 septembre dernier. Nous appuyons les efforts déployés actuellement dans le cadre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Nous restons aussi fermement engagés dans nos partenariats avec les pays voisins, notamment ceux de la sous-région du bassin du Mékong, ainsi qu'avec les institutions des Nations Unies concernées, afin de participer à la lutte contre ce défi mondial qu'est le VIH/sida. En tant que pays hôte de la quinzième Conférence internationale sur le sida, en juillet 2004, nous comptons sur une participation de haut niveau de la communauté mondiale, afin de partager les expériences, de forger de nouveaux partenariats et de renforcer la coopération permettant de présenter, à

l'échelle mondiale, un front uni pour faire face à cette pandémie.

S'agissant du syndrome respiratoire aigu sévère – la maladie qui a paralysé de nombreux pays et porté un coup à l'industrie mondiale du tourisme – nous nous sommes rendus compte que seule une réponse rapide et un engagement de la part de l'ANASE et de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique pouvaient nous aider à maîtriser cette pandémie et à réduire au minimum la peur et la panique qui en découlaient et étaient pires que la maladie elle-même.

Les menaces non traditionnelles du VIH/sida en matière de sécurité, du syndrome respiratoire aigu sévère et des stupéfiants – appelées « menaces indirectes » par le Secrétaire général – démontrent une fois de plus que, indépendamment des différences de chaque pays ou région, la coopération et le partenariat internationaux sont essentiels pour lutter contre les défis traditionnels et non traditionnels posés à la sécurité commune.

S'inspirant du principe selon lequel on peut renforcer la coopération par la diversité, la Thaïlande a lancé différentes initiatives pour combler les fossés socioéconomiques aux niveaux régional et sous-régional, pour assurer la paix et renforcer la prospérité. Le Dialogue pour la coopération en Asie, qui n'existe que depuis deux ans, mais comprend déjà 22 pays asiatiques représentant l'Est, l'Ouest, le Sud, le Nord et le Centre du continent en est une illustration. Un an après sa création, le Dialogue a réalisé des progrès importants dans divers programmes de coopération, même dans le domaine de la coopération financière. Durant la deuxième réunion ministérielle du Dialogue, on a adopté en juin de cette année la Déclaration de Chiang Mai sur le développement du marché asiatique des obligations. Ce marché a été présenté comme étant la nouvelle architecture financière pour un « monde de différences ».

La Thaïlande continue d'oeuvrer à la création d'un partenariat fondé sur la diversité et sur la différence afin de promouvoir un développement socioéconomique entre les nations. Compte tenu des disparités économiques chez nos voisins les plus proches, la stratégie en matière de coopération économique lancée par le Premier Ministre, M. Thaksin Shinawatra, est le partenariat le plus récent visant à combler le fossé économique entre la

Thaïlande, le Cambodge, la République populaire démocratique Lao et le Myanmar en vue de créer des emplois et des revenus fondés sur des avantages comparatifs et des avantages mutuels. Cette initiative complètera les autres cadres bilatéraux et régionaux pour la coopération et servira de fondement pour approfondir l'intégration économique de l'ANASE.

Pour la réunion de 2003 des dirigeants économiques de l'APEC qui doit se tenir en Thaïlande en octobre, la Thaïlande a choisi le thème « Un monde de différences : Partenariat pour l'avenir ». La convocation de la réunion des dirigeants de l'APEC prouve que, malgré la diversité et les différences qui prévalent dans la région, on peut exploiter des potentialités et des avantages illimités grâce à un partenariat efficace. Cinq sous-thèmes seront abordés lors de cette réunion : promotion de la sécurité humaine; architecture financière pour un monde de différences; petites et moyennes entreprises; et initiatives en matière d'engagement en faveur du développement. Nous nous concentrerons en outre sur la question du contre-terrorisme afin de promouvoir la stabilité économique dans la région de l'Asie-Pacifique ou au-delà. Le choix de ces sous-thèmes montre que, malgré les disparités entre les économies de l'APEC, on peut créer des partenariats sur ces questions pour permettre à la région et au monde d'en tirer profit.

L'année dernière, à la cinquante-septième session, j'ai présenté de manière détaillée la double stratégie thaïlandaise qui vise à parvenir à une croissance économique constante tout en assurant l'équité sociale. Avant de terminer, je voudrais vous parler ce matin de nos réalisations en matière de création de partenariat économique et social. Ces succès s'expliquent par la conjonction de forces multiples dans notre économie de base et dans le secteur commercial orienté vers l'exportation qui sont des moteurs de croissance. Nous sommes convaincus que notre économie repose sur des bases sûres et solides qui vont nous mener sur la voie de la croissance économique et du développement durable.

L'année dernière, le produit intérieur brut de la Thaïlande a enregistré un taux de croissance de 5,3 % et l'économie a connu une croissance de 6,7 % au premier trimestre de cette année. C'est notre meilleur résultat économique depuis la crise de 1997. Le 31 juillet, la Thaïlande avait complètement remboursé tous ses prêts au Fonds monétaire international deux ans avant la date fixée. Le Gouvernement s'est engagé

à éliminer la pauvreté telle que définie par l'Organisation des Nations Unies d'ici à 2009. Plaçant la sécurité parmi les priorités de son gouvernement, la Thaïlande souligne sa volonté de créer une société thaï libérée de la peur et du besoin.

Vivre dans un monde de différences engendrera la misère si nous permettons à nos différences d'alimenter des conflits. L'exacerbation des désaccords va entraîner des difficultés. Si l'on continue à faire une place aux compromis, il en résultera la stagnation. Si les gouvernements continuent de rejeter les chances de parvenir à un partenariat, l'humanité souffrira. Si l'on utilise nos différences comme excuse pour être en désaccord, cela fera de gros dégâts.

Mais les Membres de l'ONU vivent dans un monde de différences. Nous devons faire en sorte que ce monde ait un avenir – un avenir sans la tristesse, les épreuves et la souffrance qui découlent de nos différences. Il incombe à chacun d'entre nous d'oeuvrer avec les institutions des Nations Unies pour faire de nos différences une source de force pour notre avenir. La Thaïlande fait sa part, et continuera de la faire, pour construire cet avenir.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Choe Su Hon, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

M. Choe Su Hon (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je tiens d'emblée à féliciter S. E. M. Julian Hunte, Ministre des affaires étrangères de Sainte Lucie, à l'occasion de son élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

Je rends également hommage aux efforts déployés par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour renforcer les fonctions et le rôle de l'Organisation des Nations Unies comme l'exigent les circonstances actuelles.

La situation politique actuelle est plus instable que jamais. Nous sommes confrontés à de nouveaux défis alors que nous tentons de faire de ce siècle un siècle de paix et de prospérité. Sous l'effet d'un nationalisme et d'une hostilité extrêmes, on a désigné certains pays comme des membres de l'axe du mal et des cibles d'attaques nucléaires préventives. On a lancé

des attaques militaires unilatérales contre des États souverains en prétextant une guerre contre le terrorisme et en arguant que l'on soupçonnait ces pays de posséder des armes de destruction massive.

Les principes de respect de la souveraineté et d'égalité souveraine ont été violés et les relations internationales ont plongé dans un cycle d'affrontements et de rivalités de plus en plus graves, cela à cause de pratiques néo-impérialistes fondées sur la suprématie du pouvoir.

Comme nous le savons tous, cette situation résulte de l'unilatéralisme, qui contraint les pays à se plier aux exigences déraisonnables et despotiques de la super puissance. Ma délégation pense que la tâche pressante, commune à tous les États Membres de l'ONU est de rejeter l'unilatéralisme et de construire un autre monde dans lequel tous les pays, grands et petits, coexistent pacifiquement.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur la position de principe et les efforts sincères déployés par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée pour parvenir à une solution équitable au problème nucléaire entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, lequel attire actuellement l'attention de la communauté internationale. Je pense que ce sera une contribution positive aux travaux de la présente Assemblée générale.

La question du nucléaire découle intrinsèquement de la politique hostile des États-Unis, qui vise à isoler et à asphyxier la République populaire démocratique de Corée sur les plans politique, économique et militaire. Tout le problème vient de cette hostilité profondément ancrée, qui se traduit par le rejet de notre système et le refus de coexister avec mon pays.

Mon pays s'est toujours dit résolu à régler la question du nucléaire dans la paix, par la voie du dialogue et de la négociation. Dénucléariser la péninsule coréenne constitue le but ultime, l'initiative entreprise par la République populaire démocratique de Corée et l'aspiration sincère de toute la nation coréenne.

Dans cet esprit, lors des pourparlers sur ce sujet à trois et à six parties, mon pays a avancé des propositions pour dénucléariser la péninsule coréenne. L'annonce de la Déclaration conjointe de la République populaire démocratique de Corée et des États-Unis, le

11 juin 1993, l'adoption de l'Accord-cadre entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, le 21 octobre 1994, et les mesures d'application prises en conséquence sont bien la preuve de notre position en faveur de la paix et de son bien-fondé.

Le peuple coréen et le reste du monde ont salué le sommet historique intercoréen de juin 2000 et l'adoption consécutive, le 15 juin, de la Déclaration conjointe du Nord et du Sud. Ils espéraient en toute sincérité que cela conduirait à la paix et à la stabilité dans la région.

Cependant, après un moment de frénésie, l'enthousiasme et les espoirs de paix et de stabilité se sont subitement volatilisés, et l'affrontement a repris de plus belle suite à l'initiative de l'une des parties. Mon pays a été montré du doigt, désigné comme composante d'un axe du mal et comme cible d'une attaque nucléaire préventive. Cela est ensuite devenu une ligne d'action politique, qui a été appliquée. Plus précisément, après la venue, en octobre 2002, d'un envoyé du Président des États-Unis en République populaire démocratique de Corée, les États-Unis ont fait machine arrière en prétendant que mon pays aurait reconnu l'existence d'un programme secret d'armement nucléaire. Ils ont également suspendu, sur décision unilatérale et en violation de l'Accord-cadre, leurs livraisons de mazout à partir de novembre 2002, avant d'annuler finalement tous les accords bilatéraux.

Les États-Unis ont même fait pression sur mon pays pour que celui-ci renonce à son programme nucléaire et accepte la venue d'inspecteurs aux fins de son désarmement, tout en prenant ouvertement des mesures pour renverser mon gouvernement par la force. Si la paix règne actuellement dans la péninsule coréenne, c'est uniquement le fruit de notre force de dissuasion, acquise grâce à notre politique d'indépendance, la politique songun. Notre politique de dissuasion n'a pas pour objectif d'attaquer qui que ce soit, elle est un instrument de légitime défense destiné à sauvegarder notre souveraineté sous tous les aspects.

Si l'on veut résoudre la question nucléaire dans la paix, par la voie du dialogue, il faut que la politique d'hostilité vis-à-vis de mon pays soit revue de fond en comble. Telle est la clef du problème nucléaire. Durant les pourparlers à six, qui ont eu lieu fin août à Beijing, mon pays s'est fixé comme objectif d'obtenir

l'abandon, par les États-Unis, de leur politique d'hostilité à notre encontre en échange de l'arrêt de notre programme nucléaire. Pour atteindre cet objectif, nous avons proposé de convenir d'un train de mesures qui seraient mises en oeuvre pas à pas, suivant le principe de l'action simultanée.

Notre proposition décrit dans le détail le marché global et l'ordre des mesures à prendre de façon simultanée pour arriver à un règlement définitif et équitable du problème nucléaire, notamment : l'abandon de la politique d'hostilité contre la République populaire démocratique de Corée, la conclusion d'un traité de non-agression entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, la renonciation au programme nucléaire et la normalisation des relations bilatérales.

La mise en oeuvre de mesures simultanées constitue un moyen réaliste de dénucléariser la péninsule coréenne, et tout refus de cette approche équivaut à un rejet de la dénucléarisation. D'autres États engagés dans les pourparlers de Beijing ont aussi plaidé pour une solution globale et une action simultanée, exhortant à un règlement pacifique de la question nucléaire. Cependant, tous seuls les États-Unis ont lancé un nouvel appel unilatéral pour demander à mon pays de renoncer en premier à son programme d'armement nucléaire, sans évoquer la modification de leur politique d'hostilité, qui est au coeur du problème nucléaire. Les États-Unis ont même commis l'imprudence d'affirmer qu'un traité de non-agression n'était ni approprié ni nécessaire et que cela ne les intéressait pas.

Les États-Unis sont allés jusqu'à dire que, même si les relations bilatérales étaient normalisées après le démantèlement de notre programme nucléaire, il resterait d'autres questions à régler, notamment en ce qui concerne les missiles, les armes conventionnelles et les droits de l'homme. En somme, selon les États-Unis, ils ne discuteront des mesures qu'ils comptent prendre qu'une fois que mon pays aura pris toutes les mesures exigées de lui. Dans de telles circonstances, autrement dit dans le duel qui oppose mon pays aux États-Unis, il est ridicule de demander à la partie adverse de baisser la garde en premier. Cette demande n'a d'autre explication que le dessein ultime de désarmer et d'anéantir mon pays.

L'issue des négociations à six parties nous a confortés dans notre idée que les États-Unis cherchent

à nous désarmer sous la pression et qu'ils continuent d'appliquer une politique d'hostilité à notre encontre en vue de nous asphyxier. Puisqu'il a été démontré que les États-Unis utilisaient les négociations à six parties uniquement pour désarmer et anéantir mon pays par tous les moyens, au lieu de coexister avec nous dans la paix, nous avons été contraints à ne plus rien attendre de ces pourparlers.

Comme il a été clairement dit, nous n'avons fait aucune promesse quant à la prochaine série de pourparlers à six parties. L'évolution de la situation montre bien que les pressions ne permettront jamais de régler la question du nucléaire et que des pourparlers multilatéraux ne pourront être fructueux que si l'on s'engage à abandonner toute politique d'hostilité vis-à-vis de mon pays. Notre demande est simple et raisonnable. Nous voulons seulement que les deux parties baissent la garde en même temps et coexistent dans la paix.

Ayant réaffirmé la position de mon gouvernement, qui, je pense, est des plus juste et des plus raisonnable pour régler la question nucléaire, j'ose espérer que le Président et les États Membres de l'ONU ont compris comme il faut notre position et coopéreront activement dans la recherche d'une solution juste de la question nucléaire, dans l'intérêt de la paix dans la péninsule coréenne et dans la région tout entière.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée reste fidèle à sa ligne et déterminé à réaliser la paix et la réunification de la Corée, pour contribuer ainsi à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région et le reste du monde. Grâce aux principes d'indépendance et de grande unité nationales, défendus par l'illustre général Kim Jong Il, le Sommet intercoréen s'est pour la première fois tenu à Pyongyang depuis la division nationale et la publication de la Déclaration conjointe du Nord et du Sud le 15 juin 2000. Cet événement a été décisif, puisqu'il a permis d'accélérer les efforts concertés de la nation coréenne tout entière vers la réunification nationale. Malgré les hauts et les bas enregistrés ces dernières années, les efforts tendent véritablement à réunifier la péninsule coréenne dans l'indépendance et la paix sous la bannière de la Déclaration conjointe du Nord et du Sud en date du 15 juin.

Rien que cette année, plusieurs réunions entre le Nord et le Sud se sont tenues au niveau ministériel, et

une cérémonie sans précédent a été organisée pour inaugurer la reprise des liaisons ferroviaires et

routières jusque-là interrompues. De plus, des familles séparées se sont retrouvées, tandis que les échanges économiques ont désormais repris sous diverses formes.

Le 15 août, jour de l'indépendance, une magnifique manifestation nationale en faveur de la paix et de la réunification a eu lieu à Pyongyang, montrant une fois de plus que tous les Coréens, qu'ils soient du Nord ou du Sud, ou qu'ils vivent outre-mer, aspirent à la réunification et sont résolus à l'atteindre.

Le Gouvernement et le peuple de la République populaire démocratique de Corée réaliseront la réconciliation nationale, l'unité et la réunification, et contribueront à la sécurité dans la région et dans le reste du monde en appliquant intégralement la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin, respectant la grande idée du Secrétaire général respecté Kim Jong Il.

Une tâche importante aujourd'hui pour les États Membres est l'établissement d'un ordre et des relations justes et équitables dans le respect des aspirations de toute l'humanité.

À cette fin, il est particulièrement important d'assurer le plein respect de la souveraineté et de l'égalité dans les relations internationales. L'unilatéralisme et l'arbitraire doivent être totalement rejetés, vu qu'ils contreviennent à la Charte et aux principes du droit international.

Pour établir des relations internationales justes, les fonctions et le rôle des Nations unies doivent être renforcés et démocratisés. Démocratiser les Nations Unies signifie d'abord renforcer l'autorité de l'Assemblée générale et réformer le Conseil de sécurité.

L'Assemblée générale doit pouvoir examiner les résolutions du Conseil de sécurité sur des questions telles que les sanctions et le recours à la force, qui concernent directement la paix et la sécurité internationales, et soumettre ses recommandations pertinentes.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, nous pensons que la priorité doit être accordée au fait d'assurer une véritable représentation des pays non alignés et des autres pays en développement, qui constituent la grande majorité des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Notre peuple a fièrement célébré le cinquante-cinquième anniversaire de la création de la République populaire démocratique de Corée le 9 septembre, démontrant ainsi la dignité et la force de la nation de Kim Il Sung, fermement unie autour du grand dirigeant, le Secrétaire général Kim Jong Il.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continuera, sur la base de l'indépendance, de la paix et de l'amitié – les idéaux

fondamentaux de sa politique étrangère –, de contribuer activement aux efforts internationaux en vue d'un nouvel ordre mondial juste et équitable et ce, en renforçant sa coopération avec tous les États Membres.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit sur la liste du débat général pour cette séance.

La séance est levée à 13 h 5.